

République Tunisienne
Projet d'Ecotourisme et de la Biodiversité Désertique
(P120561; Don FEM No. TF013636)

Troisième Mission d'appui à la mise en œuvre du projet
(8 au 17 décembre 2014)
Aide-mémoire

I. Introduction

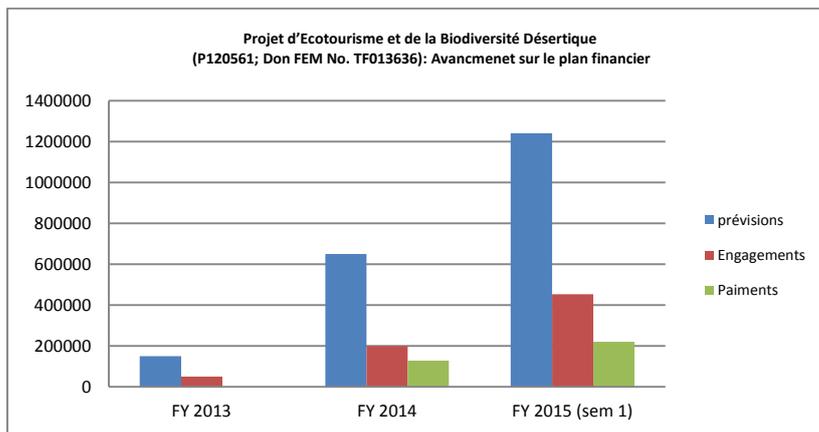
1. Une mission de la Banque mondiale (BM) a séjourné en Tunisie du 8 au 17 décembre 2014 dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Projet d'Ecotourisme et de la Biodiversité Désertique. La mission était composée de M. Taoufiq Bennouna (Expert principal en gestion des ressources naturelles et responsables du projet), M. Walid Dhouibi (Spécialiste en Passation de Marché), M. Mehdi El Batti (Spécialiste en gestion financière), et Mme Narjes Jerbi (Assistante de programme).
2. **Objectifs et déroulement de la mission.** Cette troisième mission d'appui à la mise en œuvre du Projet d'Ecotourisme et de la Biodiversité Désertique avait pour objectifs d'examiner d'une part les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet, et d'autre part d'évaluer les résultats obtenus sur le terrain. Elle a procédé à un examen approfondi de l'avancement des activités, y compris l'évaluation des contrats en cours, les engagements et les niveaux de décaissement, ainsi que les projections futures.
3. Des séances de travail ont été tenues avec l'unité de coordination du projet, les institutions partenaires (ONTT, DGF) ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes. Par ailleurs, la mission a participé à l'atelier de travail organisé à Douz le 13 novembre et a visité le parc national de Jbil. Enfin, la mission a participé à la réunion du comité de pilotage du projet qui a été présidée par Son Excellence Monsieur Mounir Majdoub, Secrétaire d'Etat, chargé du Développement Durable, Ministère de l'Equipement, Aménagement du Territoire et Développement durable.
4. Le présent Aide-mémoire a été discuté avec les parties prenantes qui ont validé son contenu, il résume les principales conclusions et recommandations de la mission. Il a été en outre, restitué à Madame Sonia Ben Nasr, Directeur de la Coopération Multilatérale au Ministère de l'Economie et des Finances (Secrétariat d'Etat du développement et de la coopération internationale). La liste des personnes rencontrées et le programme de la mission sont présentés en Annexes 1 et 2 ci-joints.
5. Les membres de la mission adressent leurs vifs remerciements aux autorités tunisiennes pour leur excellent accueil et leur collaboration efficace au bon déroulement de la mission.
6. **Bref historique et description du Projet.** L'objectif de développement du Projet d'Ecotourisme et de la Biodiversité Désertique en Tunisie est de contribuer à la préservation de la biodiversité désertique dans les 3 parcs nationaux sélectionnés¹. Cet objectif sera atteint à travers le pilotage d'une nouvelle approche pour la gestion des aires protégées qui intègre le développement de l'écotourisme et l'engagement des communautés. Le projet comporte trois composantes: (i) Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme; (ii) Appuyer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes ; et (iii) Gestion du Projet.
7. Le montant total du projet est de US\$ 9.05 millions dont un don du FEM de 4.27 millions de US\$. Le projet est rentré en vigueur le 22 mai 2013. La première réunion du comité de pilotage et l'atelier de lancement du projet ont été organisés le 3 Juillet 2013. La seconde réunion du comité de pilotage a été tenue le 26 mai 2014, et la troisième réunion le 16 Décembre 2014. La première

¹ Les 3 parcs sélectionnés sont : Parc National de Bouhedma (gouvernorats de sidi Bouzid), Parc National de Dghoumes (gouvernorat de Tozeur) et Parc National de Jbil (gouvernorat de Kébili)

mission d'appui à la mise en œuvre du projet a été réalisée du 28 Octobre au 8 Novembre 2013, et la seconde mission du 23 au 27 juin 2014.

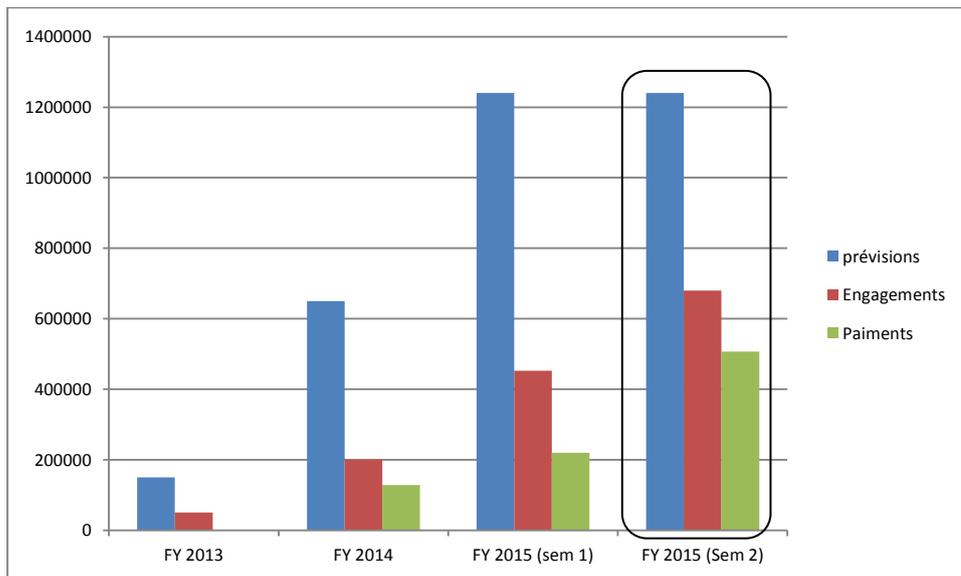
II. Principales Conclusions et Recommandations

8. La revue des activités du projet et l'analyse des modalités de mise en œuvre des activités a permis d'aboutir aux principales conclusions suivantes :
- a. **L'état de mise en œuvre des recommandations de la seconde mission d'appui du projet (Juin 2014)** montre que la majorité des recommandations convenues a été réalisée par l'UCP (annexe 3). Il est cependant important de noter que :
- i. la note circulaire N 1060 signée en date du 3 juillet 2014 invitant les directions à éviter les duplications des procédures de PPM et à n'appliquer que les procédures de passation des marchés de la BM a été annulée et remplacée par une autre note circulaire datée du 15 septembre 2014 appelant à l'application des procédures nationales. La mission rappelle que la duplicité des procédures de passation de marchés a eu pour conséquences un important retard dans l'exécution des activités du projet (voir Aide-mémoire de la seconde mission), la nouvelle note risque de contribuer d'avantage au retard que connaît le projet.
 - ii. Le projet de contrat relatif au développement d'une stratégie de communication n'a pas été signé du fait que l'appel d'offre a été infructueux et qu'une nouvelle consultation sera lancée en décembre 2014 ; et
 - iii. le système de suivi-évaluation n'est toujours pas opérationnel.
- b. **Les décaissements, engagements et paiements financiers ont connu une augmentation significative depuis la dernière mission mais restent en dessous de ceux escomptés**: malgré les efforts consentis par l'UCP et les différents partenaires, le projet a décaissé 616 116 USD ce qui représente 14,43% du montant total du don s'élevant à USD 4 270 000. Les engagements cumulés au 06/12/2014 s'élèvent à 449 105 USD soit 13,11 % du montant total du don. Les paiements effectués à la même date sur le don s'élèvent à 219 989 USD soit 6,34 % du montant total du don.



- c. **Les prévisions d'engagement et paiements pour les prochains 6 mois sont encourageants, leur réalisation reste cependant sujette à la passation de marchés.** les contrats clés relatifs au recrutement du bureau d'étude pour les spécifications techniques des activités de la composante 2.1, de l'institution partenaire pour l'exécution des activités de la composante 2.2, et celui de l'identification des besoins en formation (composante 1.2) sont signés. Les prévisions d'engagement et de paiement totaliseront en fin juin 2015 respectivement 1.160.000 DT (680.000 USD) soit, et 862 900 DT (507 000 USD). Ces prévisions constituent 16

% du montant total du don pour les engagements et 12% pour les paiements et restent en dessous des performances escomptées. Leur réalisation reste cependant très tributaire de la passation de marchés et du lancement effectif des microprojets.



- d. Afin de pouvoir réaliser les activités programmées pour le prochain semestre, la mission recommande de faire le nécessaire pour que (i) les procédures de passation de marchés soient maîtrisées et réalisées dans les délais escomptés ; (ii) réaliser les FIES, FDES et PGES pour les activités de la composante 2 et que ces documents soient annexés aux appels d'offre ou dossiers des microprojets ; (iii) réunir dans les plus brefs délais les commissions locales de validation des microprojets pour présenter l'institution partenaire sélectionnée et confirmer la méthodologie de travail ainsi que le plan d'action pour l'approbation, la réalisation et le suivi des microprojets ; (iv) mettre à jour et soumettre à l'approbation de la BM le Plan de passation des marchés, (v) finaliser la conception et mettre en ligne le système de suivi-évaluation du projet ; et (vi) intégrer dans le plan d'action des réunions effectives mensuelles entre l'UCP et les parties prenantes d'une part et organiser des visites de terrain régulières pour s'assurer de la bonne exécution des activités au niveau local.
- e. En outre, il a été convenu de la nécessité de réaliser, dans les prochaines semaines, les actions primordiales ci-après qui conditionnent la réussite du projet. Ces actions permettront aussi de répondre aux importantes attentes des populations et de la société civile sur le terrain. Il s'agit en particulier de:
- Finaliser les procédures de passation de marchés et initier les activités relatives: (i) au développement de la stratégie de communication (CP 1.1.c) ; (ii) à l'exécution des formations (CP1.2.b) ; et (iii) à la concrétisation des actions prioritaires dans les parcs nationaux (CP 2.1).
 - Entreprendre la réalisation d'au moins 20 micro-projets au niveau des parcs ciblés par le projet.

III- Résumé du plan d'action et des recommandations

Action	Responsable	Délais
Tenir une réunion entre l'UCP et l'UTSS	UCP	19/12/2014
Lancer la procédure de recrutement du bureau d'étude pour les analyses légales et institutionnelles et le développement d'options pour la gestion des parcs nationaux (CP 1.1.a)	UCP	31/12/2014
Relancer l'appel d'offre de recrutement du bureau d'étude pour le développement de la stratégie de communication (CP 1.1.c)	UCP	31/12/2014
Lancer l'AO d'acquisition du matériel pour la DGF, l'ONTT et les autres bénéficiaires (Eco-gardes) (CP 1.2.a)	UCP	31/12/2014
Concevoir des étiquettes pour signaler par le logo du projet le matériel et équipement acquis dans le cadre du projet	UCP	30/01/2015
Lancement d'une consultation pour la réalisation d'un film de quelques minutes « SPOT PROGRAMME » sur les réalisations du projet qui sera actualisé périodiquement	UCP	Fin janvier 2014
Réaliser les FIES, FDES et PGES pour les activités de la composante 2 et les annexer aux appels d'offre ou dossiers des microprojets	UCP / UTSS	Fin mars 2015
Réunir les commissions consultatives scientifiques et techniques	UCP	30/01/2015
Visites régulière de terrain	UCP / UTSS	Chaque mois
Système de Suivi-Evaluation du projet opérationnel	UCP	Fin Janvier 2015
Réunions mensuelles avec l'ONTT, la DGF et autres partenaires	UCP	Chaque mois
Actualiser le PPM et le soumettre pour non objection à la BM		26 Décembre 2014
Lancement d'une consultation pour éditions des guides Thématiques pour le grand public	UCP	Février 2015
Initier la réalisation d'au moins 20 micro-projets	UCP/UTSS	1/3/2015
Finaliser les procédures de passation de marchés et initier les activités de la CP 2.1	UCP	15/05/2015
Finaliser les procédures de passation de marchés et initier la réalisation des formations	UCP	15/04/2015

IV. Résumé de l'avancement par composante

9. Un rapport détaillé sur l'avancement des activités du projet a été transmis par l'UCP avant le démarrage de la mission (annexe 5). Les résultats actuels du projet par composante peuvent se résumer comme suit :

Composante 1 : Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme (Total: US\$ 2,71 million ; FEM US\$ 1,40 million, Gvt US\$ 1,31 million).

1.1. Renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des parcs nationaux

- a. *Analyses légales et institutionnelles et développement d'options, ainsi que leurs validations durant l'atelier de consultation, et projet pour la future législation de la gestion des PN.*

Cette activité continue à connaître beaucoup de retard : Les TDRs de ces activités financées par le budget national ont connu beaucoup de débat entre la DLAJ, la DGEQV, la DGF et l'ONTT. Les TDRs sont maintenant finalisés, la procédure de recrutement d'un bureau d'étude sera lancée avant fin décembre 2014.

- b. *Soutien à l'ONTT pour un examen complémentaire du projet de décret sur la classification des logements en vue d'assurer que les nouvelles normes favorisent l'écotourisme et les hébergements touristiques "verts".* Cette activité a été réalisée par l'ONTT et financée par le budget de l'Etat estimé à 100.000 DT. Il est convenu de disséminer le décret dans les différentes manifestations organisées par le projet. Ce fut le cas lors de l'atelier de sensibilisation tenu à Douz le 11 décembre 2014.

- c. *Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de promotion pour l'écotourisme aux niveaux international, national et local, y compris des communications transparentes pour le choix de sites d'écotourisme ainsi que d'objectifs de projet, et une campagne d'information pour les opérateurs international d'éco-tour.*

Les procédures de PPM ont été réalisées mais les bureaux d'étude retenus n'ont pas des références solides. Il a été convenu de relancer l'appel à proposition dans les plus brefs délais (fin décembre 2014) et de contacter directement les bureaux ayant des références dans le domaine. En attendant le recrutement de ce bureau d'étude et afin de communiquer sur les activités du projet, l'UGP a édité et disséminé des plaquettes et des brochures sur le projet et les parcs nationaux concernés.

1.2. Renforcement des capacités locales et nationales dans la gestion durable de terres et la préservation de la biodiversité en utilisant une approche de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN)

(a) Renforcement des capacités techniques pour la gestion des PN :

- **Matériel informatique:**
 - Un premier lot de matériel informatique a été acquis et à la DGEQV et aux trois arrondissements des forêts (Sidi Bouzid, Tozeur, et Kébili). Un second lot de matériel au bénéfice de la DGF et de l'ONTT est en cours d'acquisition.
- **Matériel roulant :**
 - 3 Véhicules 4X4 ont été acquis et remis aux gestionnaires des parcs
 - 30 Mobylettes (10 par parc) acquises et remises aux gestionnaires des parcs
- **Matériel bureautique :**
 - Un premier lot de matériel bureautique a été acquis pour l'UCP, les arrondissements et les parcs. Un autre lot pour DGF et ONTT, et complément pour les parcs est en cours d'acquisition

- **Autres matériels et équipements :**

- L'UCP a reçu les spécifications techniques et a lancé les procédures de passation des marchés pour l'acquisition des équipements et matériels suivants : équipements pour Eco-gardes, matériel de transmission radio ; matériels vétérinaires.

10. Par rapport à ces équipements, la mission recommande de (i) référencer le matériel et de le signaler par des étiquettes ; (ii) s'assurer que le personnel qui reçoit le matériel soit prioritairement formé pour son utilisation et son entretien.

(b) *Renforcement des capacités humaines :*

b.1. Identification des besoins en formation des parties prenantes

11. L'UCP a lancé un appel d'offre qui a permis de retenir un groupement de bureaux d'études dont le contrat a été signé en date du 24 octobre 2014 pour identifier les besoins en formation des différentes parties prenantes. Sur la base des réunions avec toutes les parties prenantes, le groupement a élaboré et soumis à l'UCP un premier rapport correspondant à la première phase du contrat. Les besoins sous forme de termes de références par module de formation seront élaborés et finalisés au plus tard le 15 février 2015. Les formations débiteront par la suite après les délais de PPM et de recrutements.

b.2. Activités de sensibilisation à l'environnement, y compris la production et la diffusion de matériel éducatif

12. L'UCP a édité et diffusé 1000 exemplaires de brochures sur la présentation du projet, 3000 exemplaires de plaquettes de présentation des trois parcs. Tous ces documents ont été produits en arabe et français. En outre, un rapport sur les potentialités écotouristiques de chaque parc est en cours d'élaboration, il sera finalisé, multiplié et diffusé dans quelques semaines.



1.3. Système de S&E du projet et suivi des indicateurs du projet

13. L'expert en « Suivi-évaluation » a développé un premier concept du système basé sur le logiciel Excel. La mission a constaté que ce système est très lourd et compliqué à mettre en œuvre, elle a recommandé à l'expert d'utiliser un gestionnaire de base de données, de développer un modèle conceptuel de données et concevoir le système de Suivi-évaluation sur la base d'outils performants. Le nouveau système sera développé et mis en ligne au plus tard fin janvier 2015.
14. L'annexe 4 montre la valeur des indicateurs au 30 novembre 2014 pour chaque résultat attendu du projet.

Composante 2 : Appuyer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes (Total \$US 5,34 million, FEM US\$ 2,7 million, GoT : 2,61 million, bénéficiaires US\$ 0,36 million).

2.1. Mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les Plans de Gestion des PN, à travers la fourniture de biens et de travaux publics

15. Afin d'élaborer les spécifications techniques des activités de cette sous-composante, le bureau d'études « ECOSUD » a été recruté et son contrat a été signé le 30 octobre 2014. Un premier compte rendu suite à la visite des 3 parcs a été exposé durant l'atelier de sensibilisation tenu à Douz le 11 décembre 2014. Les dossiers d'appel d'offre seront soumis à l'UCP lors de la deuxième phase au plus tard le 15 mars 2015.

2.2. Mettre en œuvre : (a) un programme de sous-projets communautaires visant à améliorer la gestion des Parcs Nationaux et zones adjacentes ; et (b) un programme de sous-projets de micro-entreprises visant à améliorer l'écotourisme

16. L'union tunisienne de solidarité sociale (UTSS) a été définitivement choisie pour mettre en œuvre cette sous-composante. Son contrat a été signé par les deux parties. Au cours de la mission, l'UTSS a participé à l'atelier organisé à Douz et a présenté ses activités. La mission recommande que (i) l'UCP et l'UTSS tiennent une réunion de travail dans la semaine du 15 décembre pour une meilleure compréhension et adhésion de l'UTSS à l'approche et méthodologie adoptée par le projet ; (ii) Organiser une réunion avec les commissions locales avant la mi-janvier pour présenter le plan d'action pour la préparation, l'adoption et le suivi des micro-projets.

2.3. Assurer la réhabilitation de l'écomusée existant et la mise en place d'un eco-shop dans les structures existantes de chaque Parcs National, à travers la fourniture de biens, services de consultants et travaux publics.

17. L'étude de réhabilitation des écomusées fait partie de celle relative à la conception des investissements prioritaires (CP 2.1). Le bureau d'étude a formulé dans son exposé du 11 décembre 2014 une première vision pour la réhabilitation des écomusées.

Composante 3: Gestion du Projet (Total: US\$ 0,70 million; FEM US\$ 0,2 million, GoT: \$US 0,5 million).

18. Les principales activités réalisées dans cette composante sont :

- Plusieurs activités relatives à la préparation des TDRs, dossiers d'appel d'offre et toutes les procédures de PPM
- Plusieurs réunions de travail avec les experts et consultants et les parties prenantes
- Préparation des rapports d'avancement du projet, d'audit financier et de gestion fiduciaire
- Organisation de la réunion du COPIL tenue le 17 Décembre 2014 Réalisation de sessions de formation au profil de 10 cadres de la DOMI, de la DGEQV et des cadres des CRDAs de Tozeur et Kébili et ce le :
- Réalisation de trois ateliers d'information et de formation successivement à Sidi Bouzid, Tozeur, et Kébili aux sièges des CRDAs (arrondissement des forêts), les 12, 13, et 14 novembre 2014. Chaque atelier a été structuré en deux parties, une première partie portant sur l'écotourisme, et une seconde portant sur les aspects de sauvegarde environnementale et sociale. Ces formations ont bénéficié à 17 personnes composées des chefs d'arrondissement des forêts, conservateurs des parcs, représentants régionaux du Secrétariat d'Etat au Développement Durable, représentants régionaux de l'ONTT (Commissariats Régionaux au Tourisme), et des cadres relevant du département des forêts.

19. **En conclusion par rapport à l'avancement des activités du projet par composante**, la mission souligne que (i) l'UCP a fourni un grand effort pour lancer l'ensemble des activités du projet ; (ii) les activités importantes de la composante 2 sont maintenant formellement lancées, celles de la CP 2.1 restent sujettes à la passation de marchés pour lancer les dossiers d'appel d'offres et choisir les bureaux d'étude pour la réalisation concrète des activités, alors que celles de la composantes 2.2 devraient normalement être lancées et des microprojets devraient être réalisés au cours des prochaines semaines.

V. Sauvegardes environnementales et sociales

20. Conformément aux recommandations de la dernière mission, l'UCP a réalisé les activités ci-après :
- Un guide de suivi environnemental et social a été élaboré par l'expert environnement de l'UCP afin d'aider les structures et acteurs du projet dans la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale des activités et projets communautaires qui seraient exécutés dans les parcs de Bou Hedma, Dghoumes et Jbil et leurs zones d'influence ; ce guide sera révisé multiplié et diffusé dans quelques semaines.
 - le rôle de point focal environnemental et social sera assuré avec celui de Suivi-évaluation par le chef de l'arrondissement au niveau de chaque parc ; et
 - Réalisation de trois ateliers d'information et de formation successivement à Sidi Bouzid, Tozeur, et Kébili aux sièges des CRDA (arrondissement des forêts), les 12, 13, et 14 novembre 2014 sur les aspects de sauvegarde environnementale et sociale, et le 06 novembre 2014 au profit de deux experts du Bureau d'études « ECOSUD » chargé de l'élaboration des spécifications techniques des activités des investissements prioritaires. Ces formations ont été assurées par l'expert environnement de l'UCP.

VI. Gestion financière

21. Evaluation du risque de la gestion financière. Compte tenu des mesures qui ont été prises à ce jour (élaboration d'un manuel opérationnel, mise en place de l'Unité de Coordination du Projet (UCP), ouverture d'un compte désigné et versement de deux avances sur ce compte et la soumission régulière des rapports financiers semestriels et annuels (RFI et états financiers audités), la mission estime que le risque en matière de gestion financière reste modéré.
22. Audit externe du projet : L'unité de gestion de projet a soumis le rapport d'audit du PECDBD au titre de l'exercice 2013 à la Banque en date du 7 Juillet 2014 pour revue sachant que le rapport d'audit était dû le 30 Juin. Ce rapport a été établi par le « Contrôle Général des Finances » comme étant l'auditeur des comptes du projet. L'auditeur a certifié que :
- les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du projet pour l'exercice 2013 et que :
 - les fonds du don ont été utilisés pour les besoins du projet conformément à l'accord du don et à la réglementation en vigueur.
 - les retraits de fonds du don sur la base des relevés des dépenses correspondent à des dépenses éligibles au financement du don.
 - le solde du compte désigné est conforme aux états financiers et documents tenus par les services ordonnateurs et comptables chargés de l'exécution du projet.
 - Par ailleurs, l'examen du système de contrôle interne n'a pas relevé d'insuffisances significatives.
23. Rapports financiers intérimaires (RFI) : Le RFI relatif au 1er semestre 2014 a été revu et accepté par la Banque et une lettre avec des commentaires a été adressé à l'unité de gestion de projet. La mission a rappelé que ces rapports doivent être soumis dans un délai de 45 jours suivant la fin du semestre concerné et devraient être validés et signés par les personnes

habilités du projet et inclure les relevés du compte désigné en début et en fin du semestre concerné.

24. Décaissements : A ce jour, le projet a décaissé USD 616,116.56 ce qui représente 14,43% du montant total du don s'élevant à USD 4,270,000.00. Le plafond du compte désigné est de USD 600,000.00. La mission a rappelé que la fréquence de soumission des demandes de retrait de fonds devrait être mensuelle selon la lettre de décaissement sachant qu'actuellement la fréquence de soumission des demandes de retrait de fonds est d'une demande tous les neuf mois. Par ailleurs, la mission a recommandé d'organiser une séance de travail avec la Banque Centrale de Tunisie (BCT) afin de discuter des moyens à mettre en œuvre en vue de l'optimisation du processus de paiements au profit des sous-projets vu le nombre élevé de paiements prévus et éliminer le risque de retard éventuel.

Liste des Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 2 : Programme de la mission et programme de l'atelier du 11 décembre 2014 et liste des participants à l'atelier

Annexe 3: Etat de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission

Annexe 4 : Evolution des Indicateurs du projet

Annexe 5 : Rapport de l'UCP sur l'avancement des activités du projet

**Annexe 1 – Liste des personnes rencontrées
1ère Mission de Supervision
(23 – 27 juin 2014)**

NOM & PRENOM	ORGANISATION	CONTACTS
Secrétariat d'Etat, chargée du Développement Durable, Ministère de l'Équipement, Aménagement du Territoire et Développement durable		
M. Mounir Majdoub	Secrétaire d'Etat, chargé du Développement Durable,	Tel : 70 728 642 / 70 728 643 Fax : 70 728 641
M. Kérim sahnoun	Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat Secrétariat d'Etat du Développement Durable	Tel : 70 728 690 Fax : 70 728 655 Kerim.sahnoun@mineat.gov.tn
M. Youssef Méjai	Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat Secrétariat d'Etat du Développement Durable	Tel : 70 728 690 Fax : 70 728 655 Mail : youssef.mejai@mineat.gov.tn
Secrétariat d'Etat pour le Développement et la Coopération Internationale		
Mme Sonia ben Nasr	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	Tel : 20072878
Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie (DGEQV) – MEE		
M. Nabil Hamada	Directeur de l'Écologie et des Milieux Naturels	Tel : 98 466 162 Mail : nabil.hamada@mineat.gov.tn
M. Mustapha Laroui	Sous-Directeur de l'Écologie Coordinateur du Projet	Tel : 70 728 644 Fax : 70 728 655 Mail ; laroui_meat@yahoo.fr
M. Abdelsalem Hammami	Chef de Service/ Direction de l'Écologie et des Milieux Naturels	Tel : 70 728 644 Fax : 70 728 655 Mail : hammami_mz@yahoo.f
Mme. Samia Kckouk	Direction de l'Écologie et des Milieux Naturels	Tel : 70 728 644 Fax : 70 728 655 Mail: samia_kchouk@yahoo.f
Direction Générale des Forêts (DGF) – MA		
M. Habib Abid	Directeur	Tel : 71 891 41 Fax : 71 794 107 Mail habibabid2001@yahoo.fr
Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) – Ministère du Tourisme		
M. Sami Gharbi	Directeur du Patrimoine et de l'Environnement	Tel : 97 447 681 Fax : 71 340 143 Mail: gharbisim98@yahoo.fr
Consultants		
M. Abderrazak Ouertani	Consultant Suivi-évaluation	Tel : Mail :



Annexe 2 : Programme de la mission
3^{ème} MISSION DE SUPERVISION
DU PROJET ECOTOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DESERTIQUE
08 - 17 décembre 2014

Journées	Matin		Après Midi 14h30
	De 09h.00 à 10h.30	De 10h.30 à 12h.00	
Lundi 08 décembre 2014	Réunion à la DGEQV Finalisation programme Lieu : DGEQV	Rencontre avec M. SE chargé du DD (A confirmer)	Réunion sur l'avancement des activités Participants :DGEQV /DGF /ONTT /DOMI /DLEAJ /DCIP /SE/DCI Lieu : DGEQV
Mardi 09 décembre 2014	Réunions en équipes / groupes : - 09h00 à 13h00 : Gestion financière : Shirley et Mehdi avec le resp. Gestion financière du projet à la DGEQV - 09h00 à 13h00 : Passation des marchés : Walid Dhouibi, représentant HAICOP et Resp. PPM du projet à la DGEQV - 09h00 à 13h00 : Aspects évaluation environnementales et sociales et suivi évaluation: Taoufiq Bennouna, et Resp. Env. du projet et rep. Suivi évaluation à la DGEQV Participants UCP/DGEQV Lieu : DGEQV		
Mercredi 10 décembre 2014	Préparatifs et départ vers Kébili (Hébergement à Douz)		
Jeudi 11 décembre 2014	Atelier à Douz (Kébili)		
Vendredi 12 décembre 2014	Départ vers parc Jbil Participants : BM / DGEQV/ DGF/ ONTT Visite parc Jbil + Synthèse Atelier + Recommandations Hébergement au centre de Jbil		
Samedi 13 décembre 2014	Retour vers Tunis		
lundi 15 décembre 2014	Synthèse Mission + Rédaction aide mémoire Participants : UCP/DGEQV/BM		
Mardi 16 décembre 2014	Réunion de Restitution SE/DCI Lieu : SE/DCI (à confirmer l'heure par la SE/DCI)		
Mercredi 17 décembre	COPIL		

CRDAs : Commissariat Régional au Développement Agricole

DCIP : Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat

DGEQV : Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

DGF : Direction Générale des Forêts

DGSC : Direction Générale des Services Communs

DLEAJ : Direction de la Législation Environnementale et des Affaires Juridiques

ONTT : Office National du Tourisme Tunisien

UCP : Unité de Coordination du projet

SE/DCI : Secrétariat d'Etat pour le Développement et de la Coopération Internationale



Programme de l'atelier du 11 décembre 2014 et liste des participants Projet Ecotourisme et
Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)
Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014
Projet de programme

Thèmes	Responsables
<u>Matinée</u>	
08h30	Inscription
09h00: Mots de bienvenue	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant Secrétariat d'Etat au Développement Durable - Représentant BM - Représentant Autorité locale
09h30: Présentation du PECBD et état d'avancement des activités.	Représentant de la DGEQV
10h15: Problématique de la promotion de l'Ecotourisme dans les parcs nationaux.	Représentant DGF
10h30: Le tourisme alternatif, le cadre réglementaire et juridique	Représentant ONTT
11h00: Débat et Pause café	
11h30: Renforcement des capacités des intervenants en terme de formation.	Groupement des BE / FMC/GEREP
12h00 : Débat	
12h30: Pause déjeuné	
<u>Après-midi</u>	
14h00: Interventions prévues dans les 3 parcs pour améliorer l'infrastructure.	BE/ECOSUD
14h45 Développement communautaire : approches et retour d'expériences.	Représentant d'ONG : UTSS
16h00 Pause café	
16h30: Débat et plan d'action	

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

 Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)		 World Bank Banque Mondiale	
Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014			
LISTE DES PRESENTS			
Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail
ABID HABIB	D.G.F.	71 891497	habibabid2012@yahoo.fr
Bou Jemâa Ka Mham	UTSS	5835621	chaekactm@yahoo.fr
Chokri Jaouadi	UTSS	98942633	utss.upand@peud.tn
Gammali Slobodie	DGE QJ	70785644	shaddine.gammali@yahoo.fr
Meftah Bouq		71 674878	Degammali@yahoo.fr
Rachdi Maïti	Association Amal algérien	23 457 387	maïti.Rachdi@yahoo.fr
Adel Ben Behouma	ONTT	71 145076	adelbenhouma@yahoo.fr
Soumi GHARIBI	ONTT	77447681	gharibisoumi@yahoo.fr

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

 Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)		 World Bank Banque Mondiale	
Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014			
LISTE DES PRESENTS			
Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail
Yahyaoui MOUSSA	amss	23 955577	yahyaoui.moussa.fr
Abdelgouffar	ONTT CET Sidi Bouzid	97357014	abt.gouffar@ontt-tourism.tn
Ahmed Ahmed	UTSS - CRSSkabil	98519505	ahmed.ahmed@yahoo.fr
Taoufik BENNOUNA	B.G	21.031352	bennouna@wellspring.org
Jassari M'ouf	Association pour le développement durable de la région de Douz	94566611	massari.mouf@yahoo.fr
Karous hama	Mosaïque fm	94252935	karous.hama@gmail.com
Samia H'el Khouk	DGEQV	70728644	samia_khouk@yahoo.fr
ISSAOUI Chokri	CRPA touger	99020829	issaoui.chokri@yahoo.fr

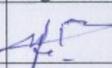
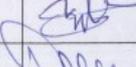
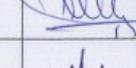
REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

 Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)		Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014		 World Bank Banque Mondiale
LISTE DES PRESENTS				
Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail	Signature
Yassine Yassine	TOURISME	42.12.112	yassine.yassine@yassine.fr	
Fahat Toubi	Association Amel - Djezair	22.575.729	Fahat.T@yassine.fr	
Laroui Mustapha	DGER	70628644	laroui_mustapha@yassine.fr	
BenAli Abdelatif	P.N. Bouhedma	96618128		
BRAMI Jalila	Antenne Environnement Sidi Benzid	76.61452	brami.jalila@yassine.fr	
Msaoua Ismail	A.B.C.D.E (Association Bouhedma)	46.668260		
Hidi Hedi	CRSS Kebili	9864000		
Hadfi Mohamed Kael	CROATOZOUR	98557014		

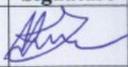
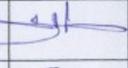
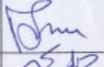
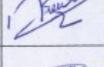
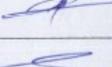
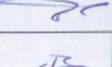
REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

 Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)		Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014		 World Bank Banque Mondiale
LISTE DES PRESENTS				
Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail	Signature
Hmiat Ali	CRDA - Kebili	98249322		
Imen Rhib	CROA Kebili	44587570	imen.rhib@gmail.com	
Brahmi Soukaina	association	83691032		
Fauzi Youssef	association	27308288	Hemi.fauzi@gmail.com	
Guesmi Ridha	DRSS Tozeur Livi	98.450.363	rguesmi@yassine.fr	
Chetoui Abdelkader	Association Marnet	96492660	chetoui_abdel@hotmail.com	
Emaded Imès	ONTT. CRT. Kebili	75492530	CRT.Kebili@ontt.tourism.tn	
Soufyane	ONTT. crt. Kebili	75492530	crt.kebili@ontt.tourism.tn	

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

 Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)		 World Bank Banque Mondiale		
Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014				
LISTE DES PRESENTS				
Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail	Signature
Bechir Boudkhal	Berbyq Arab	23229027		
Chérif Boudkhal	ME/GERED	71950170 98360623	blassoud@phd.t	
Wassil Hakel	ME	55558345	wahmed@yahoo.fr	
EL Hajj Mohamed Elhadi	association de chercheurs Déserte	52455882	hadjmohamed@yahoo.fr	
Esrafi Mohamed Hedi	journaliste	98910961		
Salim Boudkhal	Ass. Protet. Nature Environnement	97153410	-	
Ben Yahia Ali	journaliste	95407980	Douzdezed@yahoo.fr	
Kilani Souad	Journaliste	97144016	Flawenka2010@gmail.com	

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

 Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)		 World Bank Banque Mondiale		
Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014				
LISTE DES PRESENTS				
Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail	Signature
KHASKHOUS Abdennaceur	Arrondissement forêt Sidi Boumed	97243044 76632822	abdenaceurkhas gmail.com	
DHOUIA Adel	F. R. H. Tozeur	98689880	dhouiadel@gmail.com	
M'Saadati Mohamed Elghannem	Commission de Tourisme Tozeur-Gafsa	76454503 76452051 (Fax)		
Dabbebi, Adel	CRDA Tozeur chef d'arrondissement des forêts	06205345 22146365	dabbebi.mohamed@yahoo.fr	
Rehmane Abdallah	Bureau ECOSUD	95277078 24277078	ecostructure@yahoo.com	
ETTASOH Hamoud	THP	91310297 95444710	Kebeli.THPI@yahoo.fr	
Salah Selou	Atelier d'administration	98201298		
Yehia Wadi	Forum de Douz	76453211	h6971.cd@palestine.com	

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie



Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)

Atelier régional de sensibilisation, Douz 11 Décembre 2014



LISTE DES PRESENTS

Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail	Signature
Ben hassine Nabeen	Antenne de l'environnement Kebir	77.452.880	ben.hassine@tunisie.com	
HAÏLI ABDELKHEIR	C.N.A Kebir	98562688	—	
MCHAREK Habib	MEATDD (DGAT)	96033713 71890740	h.mcharek@planet.tn	
Guedri Nizar	C.R.AA Sidi bouzid	97915343	—	
Aggouni Samih	Direction régionale de l'Équipement Typé	76452622	—	
Abdelmajid Abbas	CRDA - Kefauil	98555194	abdelmajidabbas@yn.tn	
Bourabi Mohamed	CRDA - Kabilia	98730806	mohamed.bourabi@ustat.tn	
Bel Harabi Ali	G. O. A. Nouiel	97903940	—	

Annexe 4 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission

Action	Délais	Etat de réalisation
Alléger les procédures de Passation des Marchés et produire une note circulaire appelant à l'application des procédures de la BM	03 /07/ 2014	Une note appelant à l'application unique des procédures de passation des marchés de la BM a été signée par Son Excellence M. le Secrétaire d'Etat chargé du développement Durable en date du 03/07/2014 sous le N° 1060 et a été diffusée à l'ensemble des directions. Cette note a été par la suite annulée par une autre note datée du 15/09/2014 appelant à l'application des procédures nationales.
Signature avenant au contrat de l'expert écotourisme	17 /07/2014	Avenant au contrat signé le 20/07/2014
Signature contrat relatif au développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication	15 /10/ 2014	Le projet de contrat n'a pas été signé, du fait que l'appel d'offre a été infructueux. Une nouvelle consultation sera lancée en décembre 2014
Signature contrat relatif à l'acquisition du matériel roulant (3 camionnettes)	15 /10/ 2014	Le contrat a été signé le 22/08/2014 et enregistré le 27/08/2014. Le matériel a été livré aux bénéficiaires en date du 03/11/2014
Signature contrat du bureau d'étude pour les formations	15 /09/ 2014	Le contrat a été signé le 24 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 27 octobre 2014
Signature contrat de l'étude sur les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PNs avant fin septembre 2014	30 /09/ 2014	Le contrat a été signé le 30 octobre 2014, enregistré le 05 novembre 2014.
Signature contrat de recrutement de l'institution partenaire.	30 /09/ 2014	Le contrat a été attribué à l'UTSS et est en cours de signature
Système de Suivi-Evaluation du projet mis en place	1er /09/ 2014	Le système est conçu et des améliorations sont en cours pour sa mise en ligne en Janvier 2015
Réunions mensuelles avec l'ONTT, la DGF et autres partenaires	Chaque mois	Des réunions périodiques sont organisées et d'autres par échange et concertations téléphoniques ou électroniques
Soumettre à la BM le RFI	15 /08/ 2014	Le RFI a été transmis en date du 06/08/2014.
Actualiser le PPM et le soumettre pour non objection à la BM	15 /07/ 2014	Des actualisations de PPM ont été faites et la dernière approbation de la BM est en date du 21 septembre 2014.
Soumettre le rapport final de l'audit (exercice 2013) dû le 30 juin 2014	15 /07/ 2014	Le rapport final de l'audit (exercice 2013) a été soumis dans les délais

Annexe 5 : Evolution des Indicateurs du projet

Objectif du Développement du Projet (ODP): Contribuer à la conservation de la biodiversité désertique dans les trois parcs nationaux ciblés.												
Indicateurs de résultats de ODP	PN	Unité de mesure	Etat de référence	Objectifs visés (cumulatif)					Fréquence	Données Source/ Méthode	Responsable de collecte de données	Description (indicateur, définition etc.)
				Novembre 2014	2015	2016	2017	2018				
Indicateur 1: Bénéficiaires directs du projet (nombre), désagrégé en nombre de femmes et jeunes			0	150 (15%)								Les ateliers, formations et matériels acquis à ce jour ont bénéficié à peu près à 150 personnes dont 15% de femmes et jeunes.
Total		Nombre	0/0	90 (20%)	400 (35%)	1000 (45%)	1500 (55%)	2000 (65%)	Annuel	Rapports	DGEQV/ CRDA	
Indicateur 2: Création d'emplois	PNJ	Nombre	0/0	0/0	2	20		50	Annuel	Rapports	CRDA	Inclus les emplois saisonniers désagrégés par le Parc : Emplois en rapport avec la gestion du Parc Emplois en rapport avec les activités économiques
	PND	Nombre	0/0	0/0	2	40		80				
	PNB	Nombre	0/0	0/0	2	15		30				
Total		Nombre			6	75	0	160				
Indicateur 3: Gestion du Parc Indicateur d'efficacité	PNJ	Score	63	63		70		74	Annuel	Rapports	CRDA	Désagrégés par le Parc Se réfère au: GEF-4 Biodiversity Tracking Tool
	PND		64	64		75		96				
	PNB		47	47		60		80				

RESULTATS INTERMEDIAIRES												
Résultats Intermédiaires (Composante 1): Promouvoir les conditions nécessaires pour la Gestion des Aires Protégées, le renforcement de la Gestion Durable des Terres et le développement de l'écotourisme												
Résultats Intermédiaires*	Score	Unité de Mesure	Baseline	Objectifs visés (cumulatif)				Fréquence	Source données/ Méthodes	Resp. pour Collection de Données	Description (indicateur, définition etc.)	
				Novembre 2014	2015	2016	2017					2018
<i>Indicateur résultats Intermédiaires 1:</i> Niveau de progrès accompli vers la révision du cadre législatif pour les PN		Niveau	0	1	3	3	3	3	Annuel	Rapports	DGEQV	Système à points (1 points par étape) Rapport d'analyse pour la révision des options du cadre législatif Consultation avec tout les parties concernées Projet de décret
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 2:</i> Niveau accompli vers la révision du cadre réglementaire pour l'écotourisme		Niveau	0	2	2	2	2	2	Annuel	Rapports	ONTT	Système à points (1 points par étape) Consultation avec toutes les parties concernées sur le besoin d'hébergements touristiques "verts" Proposition d'une nouvelle révision du texte du Décret pour la classification des hébergements.
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 3:</i> Niveau accompli dans l'adoption du plan d'aménagement des PN		Niveau	PNJ : 0	1	1	1	1	1	Annuel	Rapports	DGEQV/ CRDA/ DGF	Désagrégés par Parc. Système à points (1 points par étape) Plan de Gestion adopté
			PND: 0	1	1	1	1					
			PNB: 0	1	1	1	1					
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 4: Nombre</i> de ressources additionnelles recrutées dans chaque PN		Nombre	PNJ: 1	3	3	3	3	3	Annuel	Rapports	DGQEV/DGF/CRDA/ ONTT	3 positions additionnelles par parc ont été formalisées par la DGF: -Nomination de l'Ingénieur pour la Conservation pour chaque PN - Ecogarde animateur dans chaque PN - Coordinateur d'activités socio-économiques dans chaque PN
			PND: 1	3	3	3	3					
			PNB: 1	3	3	3	3					
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 5: Nombre</i> de personnes formées (désagrégés par parties prenant)		Nombre	0	44	100	240	395	600	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Nombre de personnes formées (désagrégés selon le type de parties prenant)

Résultat intermédiaire 2 (Composante 2): Soutenir la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans les Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes.

PDO Level Results Indicators*	Core	Unité de Mesure	Baseline	Valeur cible (cumulative)				Fréquence	Source/ Méthode	Resp. pour la Collection de Données	Description (définition d'indicateur, etc.)	
				Novembre 2014	2015	2016	2017					2018
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 6 :</i> Nombre d'accords entre le PN et les associations communautaires		Nombre	0	0	3	6	9	12	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Critères opérationnels pour association : Minimum 5 membres, Statut officiel (visa), Plan Opérationnel, Budget annuel Accord de partenariat (ou autre type de contrat) entre l'association et le parc
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 7:</i> Sous-projets appuyés par le projet (% de femmes)		Nombre	0	6	52	111	178	184	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Définir "succès": Suivant les spécifications pour les sous-projets d'associations communautaires Générer des revenus pour les sous-projets d'associations communautaires
			0	1	18	50	98	120				
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 8:</i> Techniques de GDT innovatrices coordonnés et promu dans les PN ciblés et leurs zones adjacentes		Nombre	0	2	5	7	10	12	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE
Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
DEM/UCP



PROJET « ECOTOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DESERTIQUE EN TUNISIE »

Don FEM N° TF013636

RAPPORT D'AVANCEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER



Au 30 novembre 2014

novembre2014

SOMMAIRE

- I. Présentation du projet et de ses objectifs :
- II. Objectifs du projet :
- III. Structure organisationnelle du projet :
- IV. Financement du Projet :
- V. Avancement technique des composantes du projet par composante :
- VI. Coordination entre les partenaires
- VII. Cadre logique du projet :
- VIII. Aspects de gestion financière :
- IX. Autres aspects :
- X. Conclusions générales:

LES ANNEXES

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFD :	Agence Française de Développement
AP :	Aire Protégée
BAD :	Banque Africain de Développement
BE :	Bureau d'Etudes
BM :	Banque Mondiale
DAO :	Dossier d'Appel d'Offres
DCIP :	Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat.
DOMI :	Direction de l'Organisation, des Méthodes et de l'Informatique
DLEAJ :	Direction de la Législation Environnementale et des Affaires Juridiques
DP :	Demande de Proposition
DT :	Dinars Tunisien
CCST :	Commission Consultative Scientifique et Technique
CD :	Compte Désigné
CA :	Commission des Achats
CDM :	Commission départementales des Marchés
CPN :	Comité de Pilotage National
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
PECDBD :	Projet Ecotourisme et Conservation de la Diversité Biologique Désertique
PCGES :	Plan Cadre de Gestion Environnemental et Sociale
CRDA :	Commissariat Régional Pour le Développement Agricole
DGEQV :	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
DGF :	Direction Générale des Forêts
DRE :	Direction Régionale de l'Environnement
GDA :	Groupements de Développement Agricole
GDT :	Gestion Durable des Terres
GIRN :	Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
INRGREF :	Institut National de Recherche en Génie Rurale, Eaux et Forêts
FEM-GEF :	Fonds pour L'Environnement Mondial
MA :	Ministère de l'Agriculture
MEE :	Ministère de l'Équipement et de l'Environnement
MEATDD :	Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable
MT :	Ministère du Tourisme
MENA-DELP :	Programme de Services Sociaux et des Écosystèmes Désertiques du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
MENARID :	Programme de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles Intégrées du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GIRNMOAN)
MICI :	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale
MOP :	Manuel d'Opération de Projet
ODP :	Objectif de Développement du Projet
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
ONTT :	Office National du Tourisme Tunisien
PPM :	Plan de Passation des Marchés
PN, PNx :	Parc National, Parcs Nationaux
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTBA :	Plan de Travail et Budget Annuel
RFIN :	Rapport Financier Intérimaire Non-audité
S&E :	Suivi-évaluation
SMSA :	Société Mutuelle de Services Agricoles
TDRs :	Termes de Références
TTC :	Toutes Taxes Comprises
UCP :	Unité de Coordination de Projet
UICN :	Union International pou la Conservation de la Nature
US\$:	Dollars Américain

I. Présentation du projet et de ses objectifs :

Le Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique, d'un coût global de USD 9 millions dont un don du FEM de USD 4,27 millions sous le FEM-4, s'inscrit dans le cadre du Programme MENARID du FEM qui est composé de 13 projets d'investissements répartis en Algérie, Egypte, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie et Yémen et exécutés par la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque mondiale. L'objectif du programme MENARID est : (i) de promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles dans les secteurs de production de la région MENA ; et (ii) d'améliorer le bien-être économique et social des communautés cibles à travers la réhabilitation et le maintien des fonctions et de la productivité des écosystèmes.

Le projet se décline en trois composantes :

Composante 1 : Promotion des conditions favorables pour la gestion des aires protégées, le renforcement de la Gestion durable des terres, et le développement de l'écotourisme :

Il s'agit d'actions de divers ordres visant l'instauration de conditions propices pour la mise en œuvre du projet, sa réussite, et sa pérennité, et ce par (i) le renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des Parcs Nationaux (ii) le renforcement et l'intégration des capacités nationales et locales dans la gestion durable des terres et la préservation de la biodiversité grâce à l'approche de la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN), et (iii) la mise en place du système de suivi-évaluation (S&E).

Composante 2 : Appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion (PAG) des 3 parcs nationaux :

Il est question dans cette composante de (i) mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les plans d'aménagement et de gestion (actualisés et élaborés) des 3 parcs sélectionnés ; Bouhedma, Jbil, et Dghoumes (Voir une description des trois parcs retenus en annexe A), (ii) encourager des partenariats avec les communautés locales autour des PN sélectionnés par la mise en œuvre de programmes de petites subventions, et (iii) promouvoir l'éducation environnementale et réhabiliter les installations de l'écomusée existant dans les parcs concernés.

Composante 3 : Gestion du projet : Cette composante appuiera la mise en place opérationnelle de l'Unité de Coordination du Projet (UCP)

II. Objectifs du projet :

L'objectif du projet est de contribuer à la préservation de la biodiversité du désert et à la durabilité des terres désertiques dans 3 parcs nationaux sélectionnés (Bouhedma, Jbil, et Dghoumes) en intégrant le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire. L'approche privilégiée vise en outre la contribution au développement local à travers la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'activités notamment pour les femmes et les jeunes.

III. Structure organisationnelle du projet :

Les partenariats et collaborations entre les différentes structures, institutions et acteurs impliqués dans le projet sont définis et structurés dans un montage conciliant efficacité et efficience. Le pilotage et la gestion du projet s'effectuent aux niveaux central et régional avec une forte proximité avec l'échelon local.

Agence partenaire d'exécution locale: C'est la structure d'exécution du projet au niveau local, elle sera en charge de sensibiliser et d'accompagner les communautés locales et les promoteurs privés dans la conception, le montage et la mise en œuvre des sous-projets à but lucratif et ceux à but non lucratif.

Au niveau régional: Les Commissions Consultatives Scientifiques et Techniques (CCST) au niveau de chaque CRDAs, sont responsables de la gestion et de la coordination du projet au niveau régional, de l'encadrement des aspects scientifiques et techniques relatifs à la gestion des parcs nationaux. Les CCST veilleront à la mise en œuvre du projet et de ses composantes, et évalueront la pertinence des sous-projets soumis par l'agence d'exécution au niveau local.

Au niveau central :

Agence d'exécution, la DGEQV : La direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie est l'agence d'exécution du projet. Elle assure l'ancrage du projet et est responsable de sa gestion globale.

Unité de Coordination du Projet: La DGEQV intervient par le biais d'une unité de coordination du projet (UCP), elle est composée d'un coordinateur national, d'un spécialiste de passations des marchés, d'un responsable de gestion financière, d'un spécialiste en évaluation environnementale et sociale, d'un spécialiste en écotourisme, et d'un spécialiste en suivi-évaluation.

Comité de Pilotage National (CPN): Est la structure de supervision du projet au niveau stratégique. Il définit la stratégie globale, les directives d'exécution du projet, et assure la coordination entre les activités sectorielles. Le CPN valide les PTBA (plans de travail et budgets annuels).

IV. Financement du Projet :

Il s'agit d'un Prêt d'Investissement Spécifique financé par une subvention du FEM d'un montant de US\$ 4,27 million et mis en œuvre sur une période de 5 ans.

Coûts et Financement du Projet :

Composantes du Projet	Coûts Projet (US\$ M)	Financement FEM (US\$ M)	Co- Financement (US\$ M)
------------------------------	------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

CP1. Promotion des conditions favorables pour la gestion des aires protégées, renforcement de la GDT et le développement de l'écotourisme	2,71	1,40	1,31
CP2. Appuyer la mise en œuvre de la GIRD dans les 3 PN et les zones adjacentes	5,34	2,37	2,97
CP3. Gestion du Projet	0,70	0,20	0,50
Coût Total Projet	8,75	3,97	4,78
Imprévu		0,30	
Financement Total Requis	9,05	4,27	4,78

V. Avancement technique des composantes du projet:

Dans la partie qui suit, seront présentées les différentes activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet depuis juin jusqu'à fin novembre 2014. Ces activités concernent exclusivement celles financées par le DON FEM. De plus l'état d'avancement sera présenté par composante :

Voir tableau synthétique en annexe N°1

V.1. Avancement des activités de la composante 1:

V.1.1. Renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des Pcs Nationaux :

V.1.1.1. Consistance :

En droit tunisien il n'existe pas de texte global (code) relatif aux aires protégées. Le droit de ces espaces demeure dispersé entre différents textes (code forestier 1988 et les textes qui le complètent, code du patrimoine 1994, loi relative aux parcs urbains 2005, loi relative aux aires marines et côtières protégées 2009).

Ainsi, la proposition d'un texte réglementaire spécifique pour la gestion des aires protégées, ainsi qu'un cadre institutionnel s'avèrent des nécessités prioritaires. Aussi, plusieurs travaux ont été entamés dans ce sens par divers services notamment la DGEQV et aussi par la DLAJ.

Pour la DGEQV, il y a eu en 2009 une activité, dans le cadre de coopération avec l'UICN, d'analyse des cadres juridiques nationaux relatifs aux aires protégées. La DLAJ, à son niveau, a entamé la réalisation d'un projet de code de l'Environnement qui intègre d'ores et déjà une section relative à la protection des aires protégées en Tunisie.

C'est dans cet objectif que le présent PECDBD se propose de renforcer les efforts consentis en matière de réglementations des aires protégées en Tunisie en allouant des fonds pour mobiliser et associer tous les intervenants.

V.1.1.2. Réalisations :

Faisant suite aux recommandations des Missions de Supervision des experts de la Banque Mondiale réalisées, des réunions ont été organisées par l'UCP avec les différentes parties prenantes (DLEAJ, DGF, ONTT) pour s'accorder sur les TDRs de cette mission, aux termes de ces réunions et particulièrement celle du 24 novembre 2014, le dossier de consultation pour le recrutement d'un bureau d'études a été approuvé et la consultation sera publiée en début décembre 2014.

V.1.2. Développant une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme

La stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme vise l'élaboration d'une stratégie marketing et d'un plan d'action dans le but de donner une meilleure visibilité aux produits et services écotouristiques existants, et la définition de couples produits/marchés adaptés pour un positionnement sur les marchés national et international. L'objectif étant de développer de nouvelles opportunités commerciales à haute valeur ajoutée sur la base d'une image revisitée de la « destination Tunisie », construite sur une déclinaison des identités régionales, mettant en relief la diversité des paysages, des ressources naturelles, et des cultures locales, portée par divers messages en fonction de la clientèle ciblée.

Il s'agit aussi de cibler de manière particulière les marchés et clientèles adaptés aux produits écotouristiques construits autour des ressources naturelles et culturelles des aires protégées et des parcs nationaux.

Ainsi, les objectifs assignés à cette stratégie concernent essentiellement :

- (i) L'évaluation de l'état des lieux de l'écotourisme en Tunisie et des tendances des marchés.
- (ii) L'identification des enjeux et des leviers stratégiques de développement pour l'écotourisme en Tunisie.
- (iii) L'élaboration d'une stratégie marketing et d'un plan de communication adaptés pour la promotion de l'écotourisme y compris l'écotourisme dans les parcs nationaux.
- (iv) La proposition d'une politique événementielle dédiée à l'écotourisme.
- (v) La proposition de procédures d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des actions proposées.

Réalisations

Des efforts ont été consentis pour choisir un bureau d'études qui sera chargé de cette mission, et suite à la réalisation de toutes les procédures d'identification d'un consultant, le projet de contrat n'a pas été signé, et a été décidé de refaire la consultation et ce en actualisant les TDRs par l'introduction un expert environnementaliste dans l'équipe à proposer.

V.1.3 Renforcement des capacités locales et nationales dans la gestion durable de terres et la préservation de la biodiversité en utilisant une approche de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRD)

Cette activité comprend, en autres, (i) Renforcement des capacités techniques pour la gestion des PNs dans les PNs ciblés, à savoir l'équipement technique tel que les uniformes, du matériel de camping et de communication, équipement de bureau, du matériel éducatif et des véhicules et (ii) renforcement des capacités des parties

concernées dans les PN ciblés par le biais de formation pour le staff participant dans la gestion des AP au niveau national, en particulier sur les trois PN ciblés

V.1.3.1. Renforcement des capacités techniques pour la gestion des PN dans les PN :

a-Acquisition des équipements informatiques:

Suite à une consultation publiée et l'acquisition des équipements informatiques pour le renforcement des directions régionales chargées de la gestion des trois parcs nationaux, ces équipements ont été mis à la disposition aux trois arrondissements des forêts (Sidi Bouzid, Tozeur, et Kébili).

NB :Faisant suite aux recommandations de la 2^{ème} mission de supervision du projet, un deuxième lot de matériels informatique sera acquis pour renforcer la DGF et l'ONTT.

Cette consultation sera publiée en décembre 2014, et ce suite à l'actualisation du PPM.

b-Renforcement par Matériels roulants :

b-1-Les voitures

Dans le cadre du renforcement des capacités, et pour la bonne gestion des PNx ; il est prévu dans le plan de passation des marchés sous la rubrique : Fournitures et travaux dont le Montant est estimé à 120.000 dollars américain et imputé 100% sur le don FEM, l'acquisition de 03 véhicules Tout Terrains pour les trois parcs (Bouhedma, Dghoumes et Jbil) et une voiture pour le coordinateur du Projet.

Ces matériels ont été acquis et mis à la disposition des bénéficiaires

b-2- Les mobylettes

Une consultation pour l'acquisition des mobylettes pour les éco-gardes des trois parcs a été lancée en date du 02 et 03 octobre 2014, le résultat de l'évaluation financière et technique des offres, était d'attribuer le marché à la **Société « I.TU.CY »** qui a proposée la marque PEUGEOT pour un prix total de quarante et un milles neuf cent vingt trois dinars sept cent quarante millimes hors TVA (41 923,740 DT HT) et de quarante neufmilles quatre cent soixante dix dinars quinze millimes Toutes taxes Comprises (**49.470,015 DT TTC**).

Le marché est signé en date du 19 novembre 2014 Il est prévu de livrer 10 mobylettes pour chaque parc avant fin 2014.

c-Renforcement par Matériels Bureauitiques :

Un premier lot de ce matériel a été acquis et mis à la disposition des bénéficiaires, et un deuxième lot sera acquis au profit de la DGF et l'ONTT dont la consultation sera publiée en décembre 2014, et ce suite à l'actualisation du PPM.

e- Renforcement par Matériels éco-garde.

Suite à une coordination avec le DGF, une consultation pour l'acquisition des équipements éco-gardes a été lancée en date du 14 et 15 novembre 2014, le dernier délai de remise des offres est prévu pour 04 décembre 2014

f- Renforcement par matériels vétérinaires

Suite à une coordination avec le DGF, une consultation pour des matériels vétérinaire lancée en 22 et 23 novembre 2014, le dernier délai de remise des offres est prévu pour **18** décembre 2014.

g-Renforcement par matériels de transmission

Suite à une coordination avec le DGF, une consultation pour l'acquisition des matériels de transmission a été lancée en date du 31 octobre et 01 novembre 2014, le dernier délai de remise des offres est le 24 novembre 2014.

V.1.3.2. Renforcement des capacités des parties concernées dans les PN ciblés par le biais de formation:

Les programmes de formation :

Consistance :

Cette activité vise principalement le renforcement des capacités des groupes cibles impliqués à différents niveaux dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit notamment de mettre en place un programme de formation pour le partage et le transfert des informations et des connaissances en faveur de populations évoluant dans des milieux naturels fragiles, leur permettant ainsi (a) d'acquérir des compétences et des savoir-faire, (b) de renforcer leurs savoirs techniques et (c) de développer la durabilité de leurs activités et ce, en vue de faire face aux enjeux du développement durable, et d'augmenter la résilience des écosystèmes.

Les efforts de formation et de renforcement des capacités sont orientés également vers d'autres parties prenantes intervenant dans l'écotourisme, la gestion des aires protégées, et la conservation de la diversité biologique au niveau local et national (représentants de l'administration, acteurs privés ou associations...).

Les parties prenantes peuvent devenir des groupes cibles du programme de formation et de renforcement des capacités. D'ailleurs, pour assurer l'efficacité des initiatives à entreprendre, il est recommandé de multiplier les niveaux d'intervention (individuel, organisationnel, institutionnel) avec la nécessité de favoriser leur articulation et leur renforcement mutuel. En effet, en écotourisme, la composante éducative qui regroupe l'information, la sensibilisation, l'éducation environnementale, la formation et l'interprétation s'adresse à différentes catégories d'acteurs dont les populations locales, les touristes y compris les enfants, et les autres acteurs en charge de la planification écotouristique, de la conception et de la promotion des produits écotouristiques... .

Ainsi, les objectifs spécifiques visés à travers cette activité sont :

- (i) Identification des besoins en formation dans l'optique d'atteindre les objectifs globaux du projet PECBD
- (ii) Elaboration de programmes de sensibilisation et de formation efficaces alliant des méthodologies, des pédagogies et des supports adéquats et adaptés selon les groupes cibles

- (iii) Développement de compétences techniques, scientifiques, administratives et financières dans la gestion des aires protégées au niveau national et local (Bouhedma, Jbil, Dghoumes)
- (iv) Promotion des bonnes pratiques dans la planification, la mise en œuvre, et la gouvernance des projets écotouristiques et des activités génératrices de revenus
- (v) Développement des compétences managériales essentiellement en faveur des porteurs de projets dans le cadre des programmes de petites subventions (sous-projets d'association communautaires, et sous-projets de micro-entreprises)
- (vi) Renforcement des potentialités nationales et locales en matière de formation dans la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles, l'écotourisme, la conservation de la biodiversité, et l'éducation environnementale
- (vii) Renforcement des capacités des associations et ONG locales, notamment l'agence d'exécution au niveau local en matière d'animation des ateliers et forums de sensibilisation, de consultation, et de la promotion de l'engagement communautaire et l'ancrage de l'approche participative.

Budget estimé, durée de réalisation et méthode de sélection :

Le budget estimé pour la réalisation de cette activité est de l'ordre de 55000 US\$ et la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

Les délais d'exécution de la mission sont évalués à deux mois et demi, sans compter les délais administratifs de validation des rendus

Réalisations:

Pour la réalisation de cette mission, un groupement de bureaux d'études « FMC/GEREP » a été recruté dont le contrat a été signé en date du 24 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 27 octobre 2014 pour un montant de 63 056.000 DT TTC.

V.1.3.2. Activités de sensibilisation à l'environnement, y compris la production et la diffusion de matériel éducatif sur l'environnement:

Consistance :

L'éducation et la sensibilisation environnementale est une activité préalable devant être lancée au démarrage du projet du fait de son importance pour la réussite du projet, elle cible tous les partenaires et bénéficiaires.

Ainsi les objectifs de cette activité sont :

- L'élaboration d'un support d'information et de sensibilisation synthétique sur le projet « Écotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie » qui rassemblera toutes les informations pertinentes sur (i) le positionnement du projet et son importance pour la réussite de l'œuvre des différentes stratégies sectorielles et contribuer au développement régional et local, (ii) ses objectifs et ses composantes et (iii) son approche d'intervention.
- Contribution à la sensibilisation du grand public sur les richesses biologiques des Parcs Nationaux Bouhedma (à Sidi Bouzid et Gafsa), Dghoumes (à Tozeur) et Jbil (à Kébili) et la nécessité de leur conservation et valorisation, mais aussi sur le patrimoine culturel, historique...
- Contribution et renforcement du processus de promotion des destinations concernées (des Parcs Nationaux Bouhedma (à Sidi Bouzid et Gafsa), Dghoumes (à Tozeur) et Jbil (à Kébili)) à travers notamment des opérations de « marketing adéquates et ciblées dans une perspective de mobiliser les opérateurs et acteurs dans le domaine de l'écotourisme, et d'informer et de séduire les écotouristes aussi bien nationaux qu'internationaux,
- Capitalisation, sous forme d'une synthèse utilisable par les services techniques, des connaissances et des acquis en matière de biodiversité et d'écotourisme
- Contribution à la sensibilisation du grand public sur la richesse des sites du projet en biodiversité.

Budget estimé, durée de réalisation et méthode de sélection :

Selon le PPM le budget estimé pour la réalisation de cette activité est de l'ordre de 28000 US\$ et la méthode de sélection est celle du consultant individuel.

Le délai nécessaire pour la réalisation de la présente activité est estimé à 50 jours sans compter les délais d'approbation de l'administration.

Réalisations:

Des brochures ont été éditées et diffusées, ces documents sont comme suit :

- Mille (1000) exemplaires de la brochure sur le projet en deux langues (arabe et français)
- Trois milles (3000) exemplaires pour les trois guides en deux langues (arabe et français), soit 1000 exemplaires en deux langues (arabe et français) pour chaque parc.

V.1.3.3. Etablissement du système S&E du projet :

Consistance :

Dans le cadre de la préparation du projet « Écotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie », il a été procédé à la préparation d'un Manuel de suivi-évaluation (MSE) et des fiches de calcul des indicateurs du projet.

Ce Manuel comporte : (i) l'organisation générale du Manuel ; (ii) les indicateurs de résultats et d'impact à utiliser ; (iii) la méthodologie de calcul des indicateurs ; (iv) le système de collecte de l'information pour le suivi des réalisations techniques et financières ; (v) les mécanismes d'évaluation de l'impact ; (vi) les mécanismes de gestion de l'information ; (vii) les mécanismes de suivi environnemental ; (viii) les mécanismes de supervision ; (ix) la matrice de suivi des résultats, le cadre logique du projet ainsi que les outils et les types de rapports à produire.

L'objectif de la présente activité consiste entre autres de ;

- (i) Mettre en place un système de S&E, son maintien, et la gestion (analyse et interprétation) des informations recueillies et la communication / présentation des résultats;

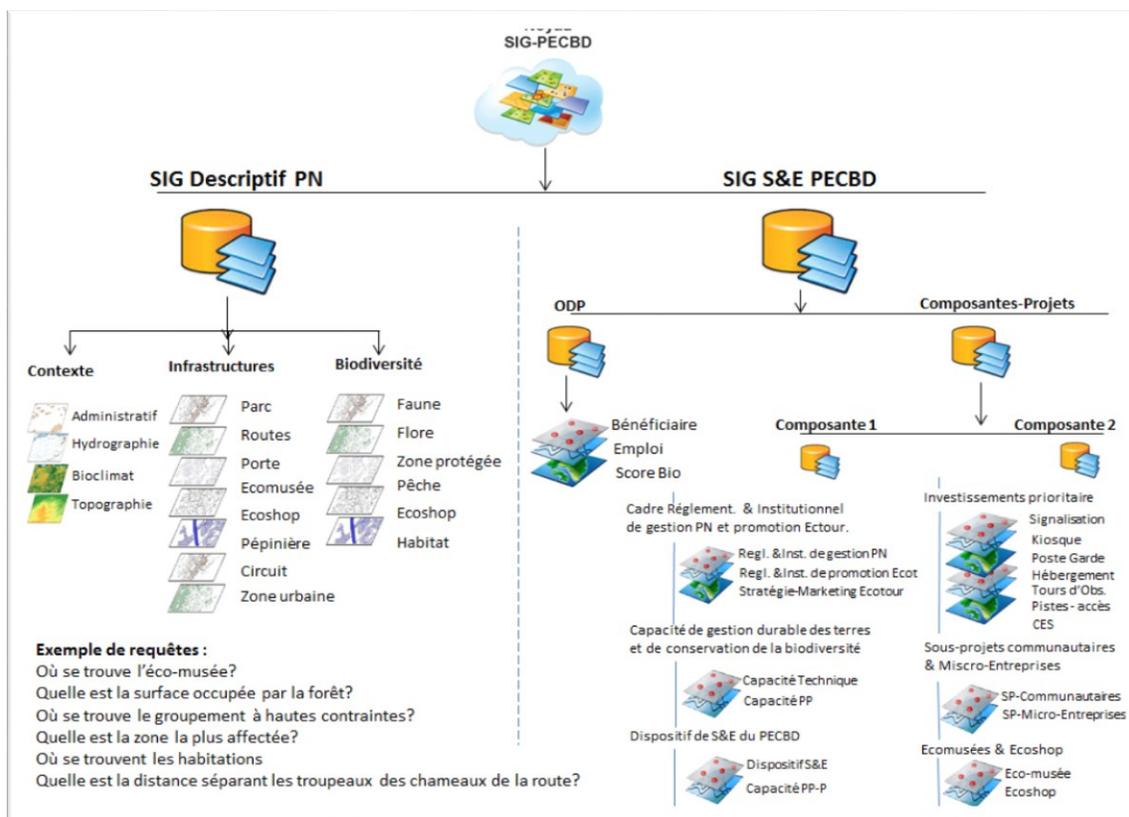
- (ii) finaliser des fiches de calcul des indicateurs sur la base du cadre logique du projet, qui permettront d'évaluer l'efficacité du programme et de l'efficacité et d'informer la conception du projet;
- (iii) concevoir et réaliser une base de données et des enquêtes de suivi,
- (iv) Etablir des rapports de suivi évaluation et d'avancement des diverses activités

Réalisations :

Un expert en Suivi et Evaluation a été recruté par le projet le 6 mai 2014 pour une durée d'intervention de 100 homme/jour réparties sur une année. Depuis le démarrage de sa mission, l'expert de S&E du PECBD a procédé à : i) l'actualisation du cadre logique du projet, ii) la définition et l'approbation par les acteurs de la liste des indicateurs de mesure de performance, iii) l'adaptation du manuel de suivi et évaluation du projet et l'élaboration des fiches de collecte des données et de calcul des indicateurs et iv) la conception d'un outil numérique sur Excel pour le calcul des indicateurs et ii) d'un outil cartographique des indicateurs sur "SIG".

- La période de mai à juin 2014 a été consacrée pour l'analyse et la révision du cadre logique et de la liste des indicateurs en concertation avec la DGEQV et les principaux acteurs du PECBD. La liste définitive des indicateurs a été arrêtée. Il est très important de souligner que ces indicateurs de suivi ou d'évaluation n'ont de sens que comparés à des valeurs objectives prédéfinies (valeurs intermédiaires et valeur cible) fourni par le projet (cadre logique) et à un état de référence ou état zéro par rapport auquel les performances seront comparées (évaluées), qui est reste toujours en cours d'élaboration vu l'insuffisance des données disponibles.
- Dans le cadre de recherche de synergie avec les systèmes et dispositifs similaires existants, une analyse et des concertations ont été réalisées avec les responsables de la base de données existante au sein de DOMI au ministère de l'environnement. Les travaux d'harmonisation du dispositif existant se sont déroulés durant la période de juillet à août 2014. ces travaux ont abouti à la révision et la restructuration du dispositif existant de manière à prendre en compte le S&E du PECBD. Ce dispositif comprend deux composantes: i) Un SIG général sur les parcs nationaux, qui collecte toutes les données disponibles et collectées sur les trois parcs nationaux concernés par le PECBD. Le dispositif élaboré est souple et vise la généralisation pour englober tous les parcs nationaux et aires protégées de la Tunisie et ii) un SIG de S&E du PECBD qui fournit l'ensemble des indicateurs cartographiques relatives au suivi et à l'évaluation des résultats et des impacts du projet (fig.1) ;
- La désignation des points focaux et antennes régionaux a eu lieu lors de la réunion du 17 juillet 2014 avec la DGEQV. cette désignation sera confirmée lors des réunions régionales. La DGEQV s'est chargée de l'information et la formalisation des ces désignations;
- L'outil SIG finalement conçu ainsi que le dispositif sur Excel ont été installés à la DOMI le 3 septembre 2014, accompagné d'un dictionnaire des données SIG pour faciliter sa manipulation et sa gestion. La mise en ligne du dispositif de S&E du PECBD a été attribué au responsable de gestion à la DOMI.
- Trois séances de renforcement de capacité des gestionnaires de la base de données ont été organisées au profit de DOMI et de DGEQV. Ces séances ont concerné principalement: i) la conception, ii) la mise en œuvre et iii) la manipulation du dispositif SIG de S&E du PECBD.
- Après plusieurs tentatives d'organisation de visite des parcs durant la période de juillet-septembre 2014, que ce soit pour des motifs de changement de programme, d'indisponibilité ou de congé des responsables régionaux et locaux, les visites de sites ont démarré durant le mois d'octobre 2014. Deux réunions régionales ont eu lieu le 31 octobre 2014 : i) une réunion organisée le matinée avec l'arrondissement des forêts de Kébili et le responsable de la direction régionale de l'environnement (DRE) du Sud Ouest et en présence du conservateur du parc national de Jbil et ii) une réunion organisée le soir avec l'arrondissement des forêt de Tozeur, la direction régionale de l'environnement du Sud Ouest, l'ancien conservateur (à la retraite) et le nouveau conservateur du parc. Ces deux réunions ont été consacrées au renforcement des capacités des acteurs régionaux dans le domaine de S&E du PECBD, et plus particulièrement à la présentation du dispositif de S&E et des procédures de collecte des données aux responsables régionaux ainsi qu'à la collecte des données disponibles pour compléter l'état de référence des deux parcs nationaux de Jbil et Dghoumes.

Figure1: Schéma Général du SIG-PECBD proposé



En terme de reporting, la mission de S&E a produit les rapports suivant:

- un rapport de démarrage. Ce rapport présente la méthodologie de S&E du PECBD et propose la liste des indicateurs de suivi des performances du PECBD. Ce rapport présente aussi l'ossature général du dispositif de S&E ainsi que son organisation. Ce rapport de démarrage a été déposé à la DGEQV en date du 23 mai 2014. Le dispositif de S&E du PECBD a été présenté lors de la réunion du comité de pilotage (COPIL) du 26 mai 2014.
- la remise et l'installation du SIG de S&E du PECBD à la DOMI lors d'une séance de travail organisée le 3 septembre 2014. Un dictionnaire des données a été remis à la DGEQV et au DOMI durant la même semaine;
- la remise du premier rapport trimestriel de S&E du PECBD le 30 septembre 2014. Ce rapport présente un état d'avancement de la conception et de la mise en oeuvre du dispositif de S&E du PECBD.

V.2. Avancement des activités de la composante 2 :

V.2.1 Mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les Plans de Gestion des PN, à travers la fourniture de biens et de travaux publics :

Consistance :

Réalisations :

Un bureau d'études « ECOSUD » a été recruté dont le contrat a été signé en date du 30 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 05 novembre 2014 pour un montant de 93 296.000 DT TTC.

V.2.2 Encouragement des activités de la population locale liée à l'écotourisme au niveau des Parcs :

V.2.2.1 recrutement d'une agence partenaire :

Consistance :

Cette sous composante concerne l'encouragement des partenariats avec les communautés locales autour des PN sélectionnés par la mise en œuvre de programmes de petites subventions pour (a) des sous-projets d'associations communautaires liés à la gestion et au développement des aires protégées et à la réduction de la dégradation des sols ; et (b) des sous-projets de micro entreprises liés à l'écotourisme (individus ou groupes, avec un encouragement spécifique aux femmes et aux jeunes entrepreneurs);

Pour ce faire, les documents du projet stipulent le recrutement d'une agence partenaire qui sera chargée de l'exécution au niveau local de ces deux types de sous-projets, cette agence d'exécution sera la structure charnière qui devra œuvrer à stimuler, identifier et encadrer les initiatives locales, et appuyer les acteurs porteurs de projets en renforçant leurs capacités. Les objectifs qui lui sont assignés sont multiples :

- Cette structure de proximité avec les populations et acteurs locaux marquera l'articulation nécessaire dans la mise en œuvre du projet PECBD entre les niveaux national, régional et local. Son intervention à une échelle décentralisée vise une meilleure efficacité des actions et surtout leur adéquation avec les aspirations et attentes locales du fait de leur émanation de manière inclusive, une meilleure efficacité dans l'allocation des ressources, et une gouvernance transparente.

- (ii) L'agence d'exécution au niveau local sera l'interface entre l'administration d'une part et les populations et acteurs locaux d'autre part. Elle matérialisera ainsi le partenariat entre les services publics et les opérateurs privés et les communautés locales autour de la réalisation des objectifs généraux du PECBD à savoir la conservation et la sauvegarde de la biodiversité désertique et l'octroi d'opportunités socio-économiques aux populations, et par conséquent la contribution au processus de développement des territoires abritant le projet et ses activités.
- (iii) L'agence d'exécution sera ainsi appelée à assurer la promotion, l'accompagnement, l'évaluation et le suivi des activités du projet auprès des populations et des promoteurs locaux. Elle assurera la coordination technique et administrative du programme de petites subventions des sous-projets communautaires (à but non lucratif) et des sous-projets de micro-entreprises (à but lucratif) au niveau des trois parcs et des zones environnantes. A noter que deux catégories d'activités ou de sous-projets seront concernées par ce programme de soutien financier :
 - a. les sous-projets d'associations communautaires portés par une ou des associations déjà existantes ou créée (s) à l'occasion du projet notamment par les femmes et les jeunes, qui visent des activités d'intérêt général comme l'entretien du parc, l'éducation environnementale et la sensibilisation, activités de lutte contre la désertification, de reboisement, de gestion de l'eau, et de collecte de déchets.... Ces sous-projets bénéficieront d'un don et les bénéficiaires mettront à disposition leur expertise, savoir-faire et temps car le don ne sera pas orienté vers la rémunération de l'effort (salaires). Ces activités seront soumises à des évaluations de leurs impacts environnementaux et sociaux ;
 - b. les sous-projets de création de micro-entreprises dans l'écotourisme et les activités liées et génératrices de revenus durables. Il s'agit ici de microprojets s'inscrivant dans les objectifs généraux du projet PECBD et visant l'amélioration des conditions de vie des porteurs de projets et de leurs familles, la promotion de l'écotourisme dans le parc et les zones limitrophes (restauration, hébergement, centres d'informations, guides, moyens de déplacement adéquats à l'intérieur du parc, artisanat, activités agricoles, boutiques dédiées aux produits de terroir....), la création des « emplois verts » permanents, la conservation de la biodiversité. Le panel de bénéficiaires de ce programme de soutien est assez large : promoteurs individuels, les associations, GDA (groupements de développement agricole), SMSA (société mutuelle de services agricoles)... Une attention particulière sera toutefois accordée aux jeunes entrepreneurs et aux femmes.

Réalisations :

L'UTSS a été définitivement choisi pour la réalisation de cette mission et dont les différentes parties concernées ont approuvé ce choix.

Le contrat est en cours de signature dont le montant s'élève à 181 081.018 DT HTVA.

Un atelier régional sera organisé en décembre 2014 pour le lancement de cette importante activité.

V.2.2.2 Création des Commissions Consultatives Scientifiques et Techniques :

En application des termes du paragraphe 5.01 (d) de l'article V de l'accord de don signé le 05 mars 2013; l'UCP a coordonné avec les CRDAs des 3 PN pour la création au sein de chaque parcs d'une CCST. Ainsi les Trois CSSTs ont été créées avant la rentrée en vigueur du projet.

Il est important de mentionner que ces Commissions sont pratiquement non fonctionnelles vu que les activités de terrains du projet n'ont pas encore démarré et surtout que l'agence partenaire n'a pas été encore recrutée.

V.3. Avancement des activités de la composante 3 :

Parmi les conditions d'entrée en vigueur du projet, dont l'accord de don a été signé en date du 05 mars 2013, il ya eu obligation de la Création d'un COPIL (paragraphe 5.01 (c) de l'article V), la création de l'UCP avec Recrutement de 3 experts (paragraphe 5.01 (a) de l'article V).

V.3.1 Création de l'UCP :

En date du 25 mai 2013, il a été procédé à la création de l'UCP. Cette UCP est composée d'un coordinateur national, d'un responsable de passation des marchés d'un responsable administratif et financier, tous trois sont fonctionnaires de la DGEQV et de trois consultants recrutés pour renforcer l'UCP ;

V.3.1.1. Renforcement de l'UCP:

Pour cela il a été procédé à la publication de 03 consultations pour le recrutement des trois consultants à temps partiel et ce comme suit :

1. Les aspects Suivi –évaluation : voir paragraphe V.1.3.3. Réalisations

2. Les aspects relatifs à l'écotourisme :

La consultante Mme Nassima Ayadi, a été contractée pour un service de 100 jours et durant la période commençant le 15 août 2013 et s'achevant le 15 août 2014.

La durée de ce contrat a été amendé jusqu'à 20 novembre 2014 et ce suite aux recommandations de la mission de supervision en fin mai 2014 afin de couvrir les activités de l'ONTT.

a-Rapport de diagnostic des potentialités écotouristiques des trois parcs nationaux (Bouhedma, Jbil, et Dghoumès) :

Un rapport de diagnostic des potentialités écotouristiques des trois PNX et des territoires les abritant a été élaboré. Il s'agit d'un diagnostic complet des ressources naturelles, historiques, culturelles, humaines, organisationnelles, et matérielles (infrastructures d'hébergement, d'accueil, d'information, de services....), qui a permis de dégager les points forts et les points faibles, et de proposer en conséquence des mesures et des actions à entreprendre qui permettront l'implémentation de filières écotouristiques dans les régions ciblées.

Le rapport est structuré en huit (08) chapitres :

- **Chapitre 1 : Chapitre introductif.** Il reprend le contexte de l'étude, la définition de l'écotourisme et le positionnement choisi, ainsi que l'approche méthodologique adoptée.
- **Chapitre 2 : Diagnostic des potentialités écotouristiques à Bouhedma relevant de la délégation de Mezzoua (Gouvernorat de Sidi Bouzid).** Un diagnostic systémique du territoire axé sur différentes composantes (situation géographique et administrative, infrastructures de base et communication ; capital humain ; capital naturel ; capital culturel et patrimoine ; profil socio-économique ; gouvernance territoriale) a été combiné à un diagnostic de la filière touristique et écotouristique (Parc national, ses attraits naturels et valeur paysagère ; infrastructures et aménagement ; gestion administrative et financière du parc ; fréquentation, activités et acteurs ; pression et menaces pesant sur le PN).
- **Chapitre 3 : Diagnostic des potentialités écotouristiques à Jbil relevant de la délégation d'El Faouar (Gouvernorat de Kébili).** Une approche systémique et intégrée a été adoptée telle que développée précédemment.
- **Chapitre 4 : Diagnostic des potentialités écotouristiques à Dghoumès relevant de la délégation de Dguèche (Gouvernorat de Tozeur).** Une approche systémique et intégrée a été adoptée également.
- **Chapitre 5 : Analyse de la demande potentielle.** Un accent a été mis sur la caractérisation des comportements des écotouristes et la définition de leurs motivations afin de cibler les opportunités commerciales. Ce chapitre s'appuie sur les principales conclusions de l'étude de marché réalisée par la consultante en tant que chef de projet et experte en marketing dans le cadre de l'étude stratégique sur le développement de l'écotourisme en Tunisie (2008).
- **Chapitre 6 : Cadre réglementaire et institutionnel.** L'une des conditions préalables à l'implémentation de projets écotouristiques est l'existence d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable. Il a été procédé lors de ce chapitre à l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire en vigueur en pointant les défaillances et les insuffisances afin d'apporter les correctifs nécessaires à l'instauration d'un climat attrayant et avantageux à l'investissement dans l'écotourisme.
- **Chapitre 7 : Positionnement stratégique.** Les potentialités naturelles, humaines, sociales, culturelles, et économiques des territoires diagnostiqués précédemment ont permis de composer des paniers de biens et services (PBST) typiques et distincts lesquels confèrent des possibilités indéniables pour le développement de l'écotourisme. Il a été question lors de ce chapitre de (i) définir des produits et services écotouristiques potentiels par parc et les possibilités de positionnement sur le marché de l'écotourisme, (ii) proposer des aménagements et des activités par parc; et (ii) d'évaluer la faisabilité financière et économique des investissements requis, ainsi que leurs retombées en matières de création d'emplois et de revenus complémentaires pour les populations locales.
- **Chapitre 8 : Recommandations.** Dans le but de permettre l'organisation et la structuration de filières écotouristiques, un certain nombre d'actions ont été proposées et devraient être engagées, elles s'inscrivent dans quatre axes déterminants : (i) produits et services écotouristiques de qualité ; (ii) promotion et commercialisation adaptées et inscrites dans la durée ; sensibilisation et formation ; cadre institutionnel favorable.

Il est prévu d'éditer ce rapport et le distribuer aux différents partenaires et intervenants.

b- Réalisation des sessions de formations

Trois ateliers d'information et de formation ont été tenus successivement à Sidi Bouzid, Tozeur, et Kébili au siège des CRDA (arrondissement des forêts), les 12, 13, et 14 novembre 2014. Chaque atelier a été structuré en deux parties, une première partie portant sur l'écotourisme animée par Mme. Nassima Ayadi, et une seconde portant sur le suivi environnemental et social animée par Mr. Ali Ferchichi. Le public cible était composé de : chefs d'arrondissement des forêts, conservateurs des parcs, représentants régionaux du Secrétariat d'Etat au Développement Durable (ex Ministère de l'Environnement), représentants régionaux de l'ONTT (Commissariats Régionaux au Tourisme), et des cadres relevant du département des forêts.

La session de formation portant sur l'écotourisme : **concept, approche, et étude de cas** avait un triple objectif :

- Définir le périmètre du concept de l'écotourisme en mettant l'accent sur la multiplicité des définitions le concernant, et ses principes.
- Présenter une démarche pour l'implémentation de projets écotouristiques en situant à chaque fois les activités du PECBD et exposant l'état d'avancement.
- Présenter pour chaque parc, la démarche adoptée dans la définition des potentialités et des opportunités écotouristiques, les résultats des analyses et des investigations, ainsi que les recommandations pour le développement de filières écotouristiques créatrices de valeur durable. S'il est vrai que le but visé étant d'illustrer par des études de cas les développements théoriques et conceptuels exposés en première partie, il n'en demeure pas moins que l'exercice avait aussi pour finalité de discuter et de valider les résultats proposés.

Les participants ont été réceptifs, le débat a porté sur différents aspects de l'écotourisme notamment sur ses frontières avec les autres formes de tourisme alternatif, le marché écotouristique et le comportement des éco touristes, et le cadre institutionnel. A cet effet, certains constats et remarques méritent d'être soulignés :

- Adhésion des participants à la démarche adoptée et aux résultats proposés d'autant plus que ces derniers mettent en exergue des potentialités dépassant les limites des PNx, ce qui a été apprécié.
- Mais des inquiétudes ont été exprimées quant à la mise en œuvre effective des projets (l'implémentation) lors des prochaines étapes et des craintes ont été manifestées quant à des gaps entre les propositions et les réalisations.
- Concernant Kébili, il est proposé dans le rapport de diagnostic d'implanter un centre communautaire à Sabria en exploitant le centre existant et qui a été aménagé par le Ministère en charge de l'environnement et ce pour une meilleure implication des populations les plus proches du PN de Jbil dans l'optique de favoriser une offre écotouristique plus attrayante, riche, et de meilleure qualité. Cette proposition a été favorablement accueillie par les participants à l'atelier mais suppose des modifications dans les prévisions faites en matière d'aménagement des pistes. Une des pistes qui sera réhabilitée sera celle qui reliera Sabria au PN de Jbil et non celle proposée précédemment dans le PAG reliant Douz à Jbil. Par ailleurs, il a été recommandé d'entamer dans les plus brefs délais les contacts nécessaires avec le gouverneur de Kébili afin d'orienter l'usage du bâti construit conformément à la vision préconisée.
- Il a été constaté que le rapport de diagnostic n'a pas été largement diffusé, hormis les représentants des forêts, les autres participants ont pris connaissance de l'existence du rapport lors de l'atelier.
- Des regrets ont été exprimés quant à l'absence d'une documentation éditée accompagnant la formation.

c- Activités incombant à l'ONTT

Suite à la deuxième mission de la Banque Mondiale (23-27 juin 2014), il a été recommandé dans l'Aide-mémoire, la signature d'un avenant au contrat de l'expert en écotourisme afin de conférer une assistance technique à l'ONTT dans la mise en œuvre des activités lui incombant dans le cadre du projet « Ecotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie » (PECBD). L'avenant a été signé entre Nassima Ayadi et la DGEQV en date du 20 juillet 2014 pour une durée de quatre mois.

La consultante était chargée de : (i) évaluer les livrables du bureau d'études en charge de l'élaboration de la stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme en Tunisie ; (ii) contribuer à l'organisation d'un atelier relatif à la diffusion et la vulgarisation des normes de classement des unités d'hébergement, et participation à la définition du contenu et du format des supports de communication et ce sur la base de la présentation, par les services compétents de l'ONTT, de la documentation nécessaire ; et (iii) assister l'ONTT lors de l'organisation de manifestations sur le tourisme durable et l'écotourisme en particulier (notamment en prodiguant des conseils sur le contenu et les thématiques...).

Au terme de cet avenant, il convient d'apporter des éclaircissements sur le niveau d'exécution des activités citées supra.

Mise en œuvre des activités:

- L'avenant étant signé entre les deux parties le 20 juillet 2014, la consultante a adressé le 23 juillet 2014 au représentant de l'ONTT une proposition de planning synthétisant les principales actions à mener et les échéances prévisibles. A noter que lors de la mission de la BM, une réunion avec le Directeur Général Adjoint (DGA) de l'ONTT s'est tenue le 23 juin 2014 dans les locaux de l'office en présence du coordinateur du projet, du représentant de l'ONTT, de l'expert de la BM en charge de la gestion du projet, et de l'experte. Du fait de la multiplicité des tâches incombant à l'ONTT et impliquant l'intervention de différentes structures au sein de l'office (marketing, investissement, nouveaux produits...), le DGA de l'ONTT a proposé la constitution d'une commission interne qui sera composée des représentants des structures citées afin de permettre un suivi efficace des activités placées sous la responsabilité de l'office. La consultante a proposé d'organiser une réunion de concertation avec cette commission dans le but de procéder à la présentation de : (i) PECBD; (ii) activités incombant à l'ONTT ; (iii) activités incombant à l'experte ; (iv) principales conclusions et recommandations de l'étude sur les potentialités écotouristiques des 3 parcs nationaux. L'objectif visé étant d'harmoniser les niveaux d'information de tous les intervenants, et de les sensibiliser sur la démarche préconisée en matière d'implémentation de filières écotouristiques dans les régions ciblées par le projet.
- Au terme de correspondances entre le représentant de l'ONTT et la consultante, il a été convenu d'organiser cette réunion de prise de contact et d'information le 24 septembre 2014 à 10 heures. Il a été prévu également de procéder à la planification des activités pour lesquelles toutes les parties se sont engagées. La consultante a préparé un document pour l'occasion. La réunion n'a pas eu lieu, elle a été annulée en raison de l'absence de quelques membres de la commission.
- En date du 07 octobre 2014, la consultante a envoyé le document préalablement élaboré pour la réunion de concertation au représentant de l'ONTT, accompagné d'une proposition de programme pour la tenue d'un atelier régional de sensibilisation sur les normes d'hébergement et les procédures d'investissement en écotourisme. Il a été recommandé de préparer une documentation de vulgarisation (guides, dépliants...) afférentes à l'évènement. La consultante a suggéré de rencontrer au cours de la semaine allant du 13/10 au 17/10, la structure concernée par ces aspects au sein de l'ONTT afin de rassembler la documentation nécessaire, et de s'entendre sur le format des supports de communication, le contenu.... A noter que l'élaboration de ce type de documentations s'appuie sur des informations officielles et non sur des interprétations, d'où l'importance de rencontrer ces personnes ressources. Le représentant de l'ONTT a procédé à la diffusion de la documentation aux personnes concernées au sein de l'office pour avis.
- N'ayant pas de visibilité sur les échéances à venir, la consultante a adressé une dernière correspondance (en date du 17/10) au représentant de l'ONTT et au coordinateur du projet afin de se prononcer sur la date de la tenue des ateliers régionaux. Aucune suite n'a été donnée par l'ONTT.

V.3.1.2. Les aspects relatifs à l'évaluation environnementaux et sociaux

Le consultant M. Ali Ferchichi a été contracté, pour un service pendant 100 jours et durant la période commençant le 15 août 2013 et s'achevant le 15 août 2014 puis amandés jusqu'à 15 novembre.

a- Le guide de suivi environnemental et social

Un guide de suivi environnemental et social est établi pour aider les structures et acteurs du projet dans la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale des aménagements et projets communautaires et de petite taille qui seraient exécutés dans les parcs de Bou Hedma, Dghoumes et Jbil et leurs zones d'influence.

Conformément à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la BM, l'évaluation environnementale et sociale doit viser à éviter et/ou à atténuer tout impact environnemental ou social négatif induit par les aménagements et les projets communautaires et de petite taille qui seraient exécutés dans les parcs et leurs zones d'influence.

Ce guide est structuré comme suit :

- introduction
- Cadre de l'évaluation environnementale et sociale
- Objectifs de l'évaluation environnementale et sociale
- Etapes du processus de l'évaluation environnementale et sociale
- Formation et renforcement des capacités
- Sensibilisation

Il est proposé d'éditer ce guide et le distribuer aux différents partenaires et intervenants.

b-Réalisation des sessions de formations

Quatre sessions de formations ont été réalisées au profit des experts du Bureau d'études « Ecosud » et des acteurs régionaux (CRDA, Tourisme, Environnement) à Kébili, Tozeur et Sidi Bouzid.

Pour le bureau d'études Ecosud, qui est chargé des études des infrastructures au niveau des parcs, la formation a surtout ciblé les aspects suivants :

- L'intégration des réalisations physiques dans l'environnement naturel et social des parcs ;

- Les précautions à prendre pour que les propositions ne portent atteinte à l'environnement naturel, notamment la biodiversité ainsi qu'aux intérêts immédiats et futurs de la population ;
 - Les étapes de préparations du plan de gestion environnemental et social
- Les formations des acteurs régionaux ont été organisées communément avec l'expert écotourisme et ont focalisé sur :
- Les étapes de préparations du plan de gestion environnemental et social
 - **L'implication des partenaires (CRDA, Environnement, Tourisme) dans la préparation des PGES ainsi que les plans d'atténuation et de suivi**

VI- Coordination :

VI- 1-Coordination des Missions de supervision de la Banque Mondiale

Une deuxième mission de la Banque mondiale d'appui à la mise en œuvre du projets'est déroulée au cours du mois de juin 2014, elle a été consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet, d'évaluer les résultats obtenus et des contrats engagées. Aussi cette mission a été l'occasion de d'évaluer les engagements et les décaissements et d'étudier les projections futures du projet.

Lors de cette mission certaines actions jugées urgentes ont été fortement recommandées et qui ont qualifiées comme objectifs à attendre avant la fin de l'année.

L'état d'avancement de ces activités est récapitulé dans le tableau suivant :

Tableau récapitulatif de l'état d'avancement des activités prévues :

Action	Délais	Etat de réalisation	observations
Alléger les procédures de Passation des Marchés et produire une note circulaire appelant à l'application des procédures de la BM	03 /07/ 2014	Une note pour alléger les procédures de passation de marché a été signée de la part de M. le Secrétaire d'Etat chargée du développement Durable en date du 03/07/2014 sous le N° 1060.	Une note d'annulation de la note N° 1060 en date du 03 /07/2014 a été signé en date du 15/09/2014
Signature avenant au contrat de l'expert écotourisme	17 /07/2014	Avenant au contrat signé le 20/07/2014	Le contrat principal et l'avenant ont pris fin en date du 20 novembre 2014
Signature contrat relatif au développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication	15 /10/ 2014	Le projet de contrat n'a pas été signé, et a été décidé de refaire la consultation.	A actualiser les TDRs par l'introduction un expert environnementaliste dans l'équipe à proposer.
Signature contrat relatif à l'acquisition du matériel roulant (3 camionnettes)	15 /10/ 2014	Le contrat a été signé le 22/08/2014 enregistré le 27/08/2014	Le matériel a été livré aux bénéficiaires en date du 03/11/2014
Signature contrat du bureau d'étude pour les formations	15 /09/ 2014	Le contrat a été signé le 24 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 27 octobre 2014	
Signature contrat de l'étude sur les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PN avant fin septembre 2014	30 /09/ 2014	Le contrat a été signé le 30 octobre 2014, enregistré le 05 novembre 2014.	
Signature contrat de recrutement de l'institution partenaire.	30 /09/ 2014	Le contrat en cours de signature signé incessamment	Le contrat a été attribué à l'UTSS
Système de Suivi-Evaluation du projet mis en place	1er /09/ 2014	Le système est mis en place et en cours de compilations de différentes informations	La mise en ligne de ce système est imminente
Réunions mensuelles avec l'ONTT, la DGF et autres partenaires	Chaque mois	Des réunions périodiques sont organisées et d'autres par échange et concertations téléphoniques ou électroniques	A augmenter la fréquence de ces réunions et même eu niveau régionale.
Soumettre à la BM le RFI	15 /08/ 2014	Le RFI a été transmis en date du 06/08/2014.	
Actualiser le PPM et le soumettre pour non objection à la BM	15 /07/ 2014	Des actualisations de PPM ont été faites et la dernière approbation de la BM est en date du 21 septembre 2014.	Le PPM sera actualisée lors de la présente mission de supervision du projet
Soumettre le rapport final de l'audit (exercice 2013) dû le 30 juin 2014	15 /07/ 2014	Le rapport final de l'audit (exercice 2013) a été soumis dans les délais	

VII- Cadre logique du projet :

Cadre de Résultats et de Suivi
 Projet d'Ecotourisme et de Conservation de la Biodiversité Désertique
 (Proposé par le PROJET)

Objectif du Développement du Projet (ODP): Contribuer à la conservation de la biodiversité désertique dans les trois parcs nationaux ciblés.												
Indicateurs de résultats de ODP	N	Unité de mesure	Etat de référence	Objectifs visés (cumulatif)					Fréquence	Données Source/ Méthode	Responsable de collecte de données	Description (indicateur, définition etc.)
				2014	2015	2016	2017	2018				
Indicateur 1: Bénéficiaires directs du projet (nombre), désagréé en nombre de femmes et jeunes	PNJ	Nombre	0/0									Au niveau local, communautés locales, y compris organisations/ groupes locales, associations/ coopératives, organisations de femmes, organisations des jeunes, groupes pour le développement communautaires, ONG environnementales. Au niveau national, central et régional : DGEQV, CRDA, DGF, et ONTT
	PND	Nombre	0/0									
	PNB	Nombre	0/0									
Total		Nombre	0/0	90 (20%)	400 (35%)	1000 (45%)	1500 (55%)	2000 (65%)	Annuel	Rapports	DGEQV/ CRDA	
Indicateur 2: Création d'emplois	PNJ	Nombre	0/0	0/0	2	20		50	Annuel	Rapports	CRDA	Inclus les emplois saisonniers désagréés par le Parc : Emplois en rapport avec la gestion du Parc Emplois en rapport avec les activités économiques
	PND	Nombre	0/0	0/0	2	40		80				
	PNB	Nombre	0/0	0/0	2	15		30				
Total		Nombre			6	75	0	160				
Indicateur 3: Gestion du Parc Indicateur d'efficacité	PNJ	Score	63	63		70		74	Annuel	Rapports	CRDA	Désagréés par le Parc Se réfère au: GEF-4 Biodiversity Tracking Tool
	PND		64	64		75		96				
	PNB		47	47		60		80				

RESULTATS INTERMEDIAIRES												
Résultats Intermédiaires (Composante 1): Promouvoir les conditions nécessaires pour la Gestion des Aires Protégées, le renforcement de la Gestion Durable des Terres et le développement de l'écotourisme												
Résultats Intermédiaires*	Score	Unité de Mesure	Baseline	Objectifs visés (cumulatif)					Fréquence	Source données/ Méthodes	Resp. pour Collection de Données	Description (indicateur, définition etc.)
				2014	2015	2016	2017	2018				
Indicateur résultats Intermédiaires 1: Niveau de progrès accompli vers la révision du cadre législatif pour les PN		Niveau	0	1	3	3	3	3	Annuel	Rapports	DGEQV	Système à points (1 points par étape) Rapport d'analyse pour la révision des options du cadre législatif Consultation avec tout les parties concernées Projet de décret

<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 2:</i> Niveau accompli vers la révision du cadre réglementaire pour l'écotourisme		Niveau	0	1	2	2	2	2	Annuel	Rapports	ONTT	Système à points (1 point par étape) Consultation avec toutes les parties concernées sur le besoin d'hébergements touristiques "verts" Proposition d'une nouvelle révision du texte du Décret pour la classification des hébergements.
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 3:</i> Niveau accompli vers la révision du cadre réglementaire pour l'écotourisme		Niveau	PNJ	1	1	1	1	1	Annuel	Rapports	DGEQV/ CRDA/ DGF	Désagrégés par Parc. Système à points (1 point par étape) Plan de Gestion adopté
PND	1	1	1	1	1							
PNB	1	1	1	1	1							
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 4:</i> Nombre de personnes formées		Nombre	PNJ	1	1	1	1	1	Annuel	Rapports	DGQEV/DGF/CRDA/ONTT	Désagrégés par Parc.: Au moins 3 positions additionnelles par parc: -Ingénieur pour la Conservation (CRDA/DGF) - Ecoguide animateur – (DGEQV) - Coordinateur (ONTT) d'activités socio-économiques (marketing, écotourisme)
PND	2	3	3	3	3							
PNB	1	1	1	1	1							
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 5:</i> Nombre de personnes formées (désagrégés par parties prenant)		Nombre	0	30	100	240	395	600	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Nombre de personnes formées (désagrégés selon le type de parties prenant)

Résultat intermédiaire 2 (Composante 2): Soutenir la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans les Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes.												
PDO Level Results Indicators*	Cote	Unité de Mesure	Baseline	Valeur cible (cumulative)					Fréquence	Source/ Méthode	Resp. pour la Collection de Données	Description (définition d'indicateur, etc.)
				2014	2015	2016	2017	2018				
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 6 :</i> Nombre d'accords entre le PN et les associations communautaires		Nombre	0	0	3	6	9	12	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Critères opérationnels pour association : Minimum 5 membres, Statut officiel (visa), Plan Opérationnel, Budget annuel Accord de partenariat (ou autre type de contrat) entre l'association et le parc.
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 7:</i> Sous-projets appuyés par le projet (% de femmes)		Nombre	0	6	52	111	178	184	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Définir "succès": Suivant les spécifications pour les sous-projets d'associations communautaires Générer des revenus pour les sous-projets d'associations communautaires
			0	1	18	50	98	120				
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 8:</i> Techniques de GDT innovatrices coordonnées et promu dans les PN ciblés et leurs zones adjacentes		Nombre	0	2	5	7	10	12	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	

Legend: D=Dghoumes NP; J=Jbil NP; B=Bouhedma NP

* En 29 juillet 2013 publication sur le Journal officiel les arrêté du ministre du tourisme du 29 juillet 2013, fixant (i) les normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe « hôtels de charme » et (ii) les normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe « chambres d'hôtes ». En date du 1 octobre 2013 il y a eu apparition des normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe « gîtes ruraux ».

VIII- Aspects de gestion financière :

VIII.1. Comptabilité du projet :

Le système de gestion financière en place au Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (DGEQV) est basé sur les principes et les procédures définis par le cadre juridique applicable au secteur public, et plus précisément, aux institutions gouvernementales. Un système de comptabilité basé sur les bases d'argent en liquide et leur analyse, conformément à une nomenclature budgétaire officielle est en place. Le système de comptabilité publique est informatisé. Le logiciel appelé Aide à la Décision Budgétaire montre les allocations budgétaires initiales du Ministère des Finances. Le MEATDD entre les engagements et les décaissements au moment de la mise en œuvre suivant le cycle budgétaire.

Le système de comptabilité publique du MEATDD ne permet pas la génération automatique des rapports financiers intermédiaires non audités (RFIN-As) nécessaires pour la gestion du projet.

Par conséquent, l'Unité de Coordination du Projet utilise un système parallèle de suivi basé sur une feuille Excel pour produire les RFIN-As du projet.

VIII.2. Contrôle Interne :

Le système de contrôle interne en place au sein du MEATDD est conforme au système du gouvernement et a été jugée satisfaisant par la Banque mondiale. En effet, le Secrétariat d'Etat de Développement Durable garantit la séparation des fonctions grâce à plusieurs contrôles.

VIII.3. Contrôle Externe :

Le Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable est soumis au « Contrôle Général des Finances » sous la tutelle du Ministère des Finances et à la « Cour des Comptes » sous la tutelle du Premier Ministère.

VIII.4. Audit Externe

Les états financiers du projet, y compris le rapprochement du compte désigné seront audités annuellement par un vérificateur, accepté par la Banque, conformément aux normes d'audit internationalement reconnues. L'audit portera sur tous les aspects du projet, toutes les opérations de mise en œuvre dans le cadre du projet ainsi que les sources et l'utilisation des fonds. Il portera également sur les opérations financières et le contrôle interne, de même que sur le système de gestion financière.

L'auditeur produira: (a) un rapport d'audit annuel, comprenant son avis sur les états financiers annuels du projet, et (b) une lettre à la direction sur les contrôles internes. Ces rapports seront traités par le MDCl et envoyés à la Banque dans les six mois à partir de la date de clôture de chaque exercice sujet à vérification.

Sur la base des états financiers et des notes aux états financiers élaborés par le responsable administratif et financier et en collaboration avec l'UCP, les auditeurs de la CGF (Contrôle Général des Finances) ont entamé leur mission d'audit des comptes de l'exercice 2013 en mai 2013 et ils ont remis la version définitive du rapport au Secrétariat d'Etat du Développement et de la Coopération Internationale qui à son tour l'a envoyé à la Banque Mondiale en date du 04 juillet 2014.

VIII.5. Etats financiers intérimaires : (Voir tableaux Ci-après)

Engagements : Les engagements cumulés au 05/12/2014 s'élèvent à 829 468 DT sur le don et qui correspondent aux différents contrats ou commandes signés pour la réalisation des activités du projet telles qu'indiquées dans le tableau suivant « Synthèse des paiements cumulés par composantes (voir tableau détaillé en annexe). Les engagements représentent 13,11 % du montant total du don (4270 000 USD l'équivalent de 6 405 000 DT)(contre 4,71 % au 30 juin 2014)et 8% du montant total du projet (10545 000 DT) (contre 2,85% au 30/06/2014).

Paiements : Les paiements effectués au 05/12/2014 sur le don s'élèvent à 406305 DT (238847 USD voir tableau (2)) (contre 208 561 DT (128 554 USD) au 30/06/2014) ces paiements représentent 6,34 % du montant total du don, 4 % du montant total du projet et 48,98% du montant total des engagements (829468DT).

Paiements cumulés par composantes au 05/12/2014

Composantes	DON en USD	Prévision initiale (DT)	Engagements		Paiements		
			Montant	% Prévisi	Montant	% Prévisi	% Engagement

(en DT)

1	Composante 1: Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme	1401200	2 101 800	193 469	9%	86 073	4%	44%
2	Composante 2: Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes	2 366 400	3 549 600	410 887	12%	134 510	4%	33%
3	Composante 3: Gestion du Projet	203 500	305 250	235 191	77%	185 721	61%	79%
4	Imprévus	298 900	448 350	0	0%	0	0%	0%
	Total	4 270 000	6 405 000	839 548	13,11%	406 305	6,34%	48,40%

Paiements par catégorie :

Selon le contrat du don signé le 05 mars 2013, la distribution du montant du don par catégorie de dépenses est comme suit :

Catégories	Allocation initiale (Million USD)
1. Services de consultants et formation	1 126,20
2. Fournitures, travaux et services de non consultants	2 295,40
3. Fournitures, travaux et services de non consultants, services de consultants et formation - subvention pour sous projets	530,00
4. Coûts Opérationnels	19,50
5 Imprévu	298,90
Total	4 270,00

Les paiements cumulés sur le don sont de 238.847 USD (contre 128.554 USD au 30/06/2014) représentent 6% du montant du don. Ces paiements sont encore faibles et en dessous des prévisions de paiements stipulés dans le rapport d'évaluation du projet.

Avancement des paiements sur don au 05/12/2014

Catégories	Allocation initiale (1)	Paiements en 2013	Paiements en 2014	Paiements cumulés (2)	Paiements / don (2) / (1) (en%)
1. Services de consultants et formation	1 126 200,00	0,00	74551,05	74551,05	6,62%
2. Fournitures, travaux et services de non consultants	2 295 400,00	5137,42	159158,74	164296,16	7,16%

3.Fournitures, travaux et services de non consultants, services de consultants et formation - subvention pour sous projets	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
4. Coûts Opérationnels	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
5 Imprévu	298 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	4 270 000,00	5137,42	233709,78	238847,20	5,59%

Rapprochement du compte désigné et décaissements sur le don :

Il n'y a eu aucune demande d'alimentation du compte désigné au cours de la période allant du 1^{er} juin au 5 décembre 2014. Les décaissements sur le don, y compris l'avance sur le compte désigné de 600 000 USD, s'élèvent à 616 117 USD. Le solde non encore décaissé est de 3 653 883 USD (voir le tableau ci-dessous)

Demandes d'alimentation du Compte Désigné au 05/12/2014

Désignation	Date de décaissement	Montant du don	Compte Désigné	Retraits	Reste à retirer
Montant du don		4 270 000			4 270 000
Avance	16/08/2013		600 000		3 670 000
Alimentation cpte spécial n°2	08/04/2014		16116,56		3 653 883

Situation des engagements et des paiements du PECBD au 06/12/2014

Institution	num AO / consultaton	COMP	CAT	OBJET	fournisseur	Montant global du marché ou bc	Date signature	Numéro de la demande de paiement	Numéro et date de la facture ou du décompte	Montant dec ou fact en HTVA	montant de la TVA	Montant dec ou fact en TTC	Don en DT	Don en USD	Date du paiement sur le CS	compte principal du Don en USD
DGEQV	Avis d'expression d'intérêt	1	1	Mission de suivi et contribution aux activités écotouristique	La consultante Nassima Ayada	30 800,000	06/08/2013	7 et 8	PECBD/F1 du 20/01/2013	6 875,000	825,000	7 700,000	7 700,000	4 808,890	07/02/2014	
								13 et 14	PECBD/F2 du 07/04/2014	6 875,000	825,000	7 700,000	7 700,000	4 761,910	20/05/2014	
								36 et 37	PECBD/F3 du 21/11/2014	6 875,000	825,000	7 700,000	6 440,000	3 577,778		
								38 et 39	PECBD/F4 du 21/11/2014	6 875,000	825,000	7 700,000	7 700,000	4 277,778		
				Avenant		10 080,000	20/07/2014			0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
	Avis d'expression d'intérêt	1	1	Mission d'évaluation environnementale et sociale du projet	Le consultant Ali Ferchichi	36 000,000	31/07/2013	9 et 10	N°1 du 28/01/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 700,180	05/03/2014	
								15 et 16	N°2 du 07/04/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 565,860	20/05/2014	
								32 et 33	N° 3 du 15/09/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 007,510	23/10/2014	
										7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 000,000		
	Avis d'expression d'intérêt	1	1	Mission de suivi évaluation du projet	L'expert Abderrazek Ourteni	44 200,000	06/05/2014	34 et 35	n° 004/14 du 22/10/2014	10 000,000	1 200,000	11 200,000	11 200,000	6 222,222		
	MI	1	1	Elaboration d'un plan de formation	Groupement de BE FMC/GEREP	63 056,000										

Consultation du 11/06/2013	1	2	Organisation logistique d'un atelier de démarrage du projet	Hôtel Carthage Thalasso Resort	4 558,036	03/07/2013	1 et 2	201301610 du 09/07/2013	4 558,036	0,000	4 558,036	4 558,036	2 742,500	06/12/2013	
Consultation du 18/10/2013	1	2	Organisation logistique d'un atelier de travail dans le cadre du projet	Hôtel Diplomat	3 980,357	30/10/2013	3 et 4	20132915 du 02/11/2013	3 980,357	0,000	3 980,357	3 980,357	2 394,920	06/12/2013	
Consultation	1	2	Hébergement de cinq cadres lors d'un réunion du comité de pilotage du projet	Hôtel Diplomat	795,000	25/05/2014	31	n°20141743 du 26/05/2014	709,821	85,179	795,000	795,000	463,370	21/07/2014	
Avis d'expression d'intérêt	2	1	Conception et élaboration de documents d'information et de sensibilisation sur le projet	Bureau d'études IHE	48 500,000	11/02/2014	23 et 24	N° 08/14 du 05/05/2014	14 550,000	0,000	14 550,000	14 550,000	8 998,150	20/05/2014	
							27 et 28	N°10/14 du 03/06/2014	33 950,000	0,000	33 950,000	33 950,000	20 630,770	13/06/2014	
AO restreint	2	1	Etude infrastructure	BE Ecosud	93 296,000	30/10/2014									
Consultation n°3/2014	2	2	Acquisition d'équipement informatique (Lot 2: 02 photocopieurs)	Sté GES	2 598,400	19/03/2014	21 et 22	N° F 140613 du 21/04/2014	2 320,000	278,400	2 598,400	2 598,400	1 606,920	20/05/2014	
Consultation n°3/2014	2	2	Acquisition d'équipement informatique (Lot 1)	Sté INFOLOG	47 287,800	18/03/2014	25 et 26	n°1405023-2 du 12/05/2014	42 165,000	5 122,800	47 287,800	47 287,800	28 986,020	09/06/2014	
Consultation n°3/2014	2	2	Acquisition d'équipement informatique (Lot 3)	Sté Tave	16 516,480	18/03/2014	11 et 12	4/2014 du 31/03/2014	14 320,000	2 538,000	16 516,480	16 516,480	10 371,720	20/05/2014	
			Acquisition d'équipement informatique (Lot 4: GPS)	Sté sciences et informatique	4 704,000	28/03/2014	17 et 18	N° 10490 du 07/04/2014	4 200,000	504,000	4 704,000	4 704,000	2 909,090	20/05/2014	
Consultation	2	2	Acquisition d'équipement bureautique	Sté SIMTA	14 903,400	05/05/2014	29 et 30	n°2014/0038	12 630,000	2 273,400	14 903,400	14 903,400	8 686,490	21/07/2014	

	MI	2	3	Composante 2/2	UTSS	183 081,018										
	Consultation du 19/11/2013	3	2	Frais d'hébergement de trois personnes lors d'une mission de travail à Kébili (27/28 novembre 2013)	Hôtel Sahara Douz	225,000	25/11/2013	5	52033 du 27/11/2013	200,893	24,107	225,000	225,000	136,570	07/01/2014	
	Consultation du 19/11/2013	3	2	Frais d'hébergement de trois personnes lors d'une mission de travail à Tozeur (du 28 au 30 novembre 2013)	Hôtel El Mouradi Tozeur	534,000	25/11/2013	6	20132451 du 02/12/2013	476,786	57,214	534,000	534,000	333,500	07/02/2014	
	AON n° 1/2013	3	2	Acquisition d'une voiture	Sté Ennakl	46 257,000	06/03/2014	19 et 20	N° FVN14001678	46 257,000	0,000	46 257,000	46 257,000	28 606,680	20/05/2014	
	Consultation	3	2	Acquisition de 3 Camionnettes 4x2	Sté Economic Auto	138 705,078	22/08/2014	40 et 41					138 705,078	77 058,377		
	Consultation	3	2	Acquisition de 30 mobylettes	Sté ITUCY	49 470,015	19/11/2014									
total						839 547,584							406 304,551	238 847,204		

Etat des prévisions du 2^{ème} semestre 2014

Description de l'activité	Organisme responsable	Fournitures/Travaux/ Prestation de services de consultant ou de non consultants	Montant estimatif en USD	Revue à priori ou à posteriori par la Banque (A Priori/ Post)	Méthode d'Appel d'offres	Date prévue Signature du contrat	Date effective de signature du contrat	Etat d'avancement physique	Etat d'avancement financier en DT	Ecart entre les prévisions et les réalisations
---------------------------	-----------------------	---	--------------------------	---	--------------------------	----------------------------------	--	----------------------------	-----------------------------------	--

Avenant au contrat de l'expert écotourisme	DGEQV/ ONTT	services de consultant	6000	priori	-	17 /07/2014	20/07/2014	Date fin de l'avenant : 20 novembre 2014 Les activités prévues par l'ONTT n'ont pas été accomplies	* Engagement 1080,000 DT *pas de Payement	L'équipe de l'ONTT n'est disponible
Stratégie marketing	DGEQV/ ONTT	services de consultant	50000	posteriori	MI	30/10/2014	Contrat non signé	Les procédures de publication de l'AMI, l'envoi de la DP au bureau qualifié, évaluation technique et financière ont été réalisées mais le contrat n'a pas été signé et les PM seront relancées après révision des TDRs	pas d'engagement	Les qualifications du bureau adjudicataire du contrat sont non satisfaisantes et les TDRs doivent être révisés
Acquisition du matériel roulant (3 camionnettes)	DGEQV	Fournitures	90000	posteriori	AON	15/09/2014	22/08/2014	Matériel roulant livré le 03 novembre 2014	Engagement et Payement : 138705,078 DT HTVA	-
l'étude sur les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PN	DGEQV	services de consultant	75000	posteriori	Liste restreinte (SMC)	30 /09/ 2014	30/10/2014 (enregistré 05/11/2014)	le -Le contrat a été attribué au Bureau Ecosud - Elaboration de la 1ère phase en cours	Engagement : 93296,000 DT TTC	-
Etude sur le plan de formation	DGEQV	services de consultant	55000	Priori	MI	15 /09/ 2014	24/10/2014 (enregistré 27/10/2014)	le -Le contrat a été attribué au Bureau FMC - Elaboration de la 1ère phase en cours	Engagement : 63056,000 DT TTC	Procédures de PM/CDM
Recrutement de l'institution partenaire	DGEQV	services de consultant	126000	posteriori	MI	30 /09/ 2014	Le contrat sera signé incessamment	Le contrat a été attribué à l'UTSS	Engagement : 183081,018	Procédures de PM/CDM

VIII.6. Ecart entre les prévisions et les réalisations

Les écarts entre les prévisions et les réalisations sont détaillés dans le tableau ci-dessus. Ces écarts sont dus principalement aux procédures de passation des marchés

VIII.7. Prévisions d'engagements fin décembre 2014 et 1^{er} semestre de l'an 2015

Une situation prévisionnelle des marchés à engager fin décembre 2014 et au cours du 1^{er} semestre de l'an 2015 a été arrêtée dans le tableau ci-dessous. Le montant total des prévisions d'engagements s'élève à 1 160 000 DT (environ 680 000 USD).

Activités	Montant estimatif DT	Signature du contrat
Acquisition de matériel de transmission	90 000	Fin décembre 2014
Acquisition de matériel éco-garde	85 000	Fin décembre 2014
Acquisition de matériel vétérinaire	90 000	Fin décembre 2014
Complément matériel informatique pour DGF et ONTT	25 000	Février 2015
Complément matériel bureautique pour DGF et ONTT	20 000	Février 2015
Réalisation des travaux et acquisition d'équipement pour l'amélioration de l'infrastructure à l'intérieur des 3 parcs	500 000	Mai 2015
Organisation des sessions de formation selon le plan	100 000	Mai 2015
Mise en œuvre des microprojets (micro-financement)	250 000	Avril 2015
Total	1 160 000	

VIII.8. Prévisions de paiements fin décembre 2014 et 1^{er} semestre de l'an 2015

Une situation prévisionnelle des activités à payer fin décembre 2014 et au cours du 1^{er} semestre de l'an 2015 a été arrêtée dans le tableau ci-dessous. Le montant total des prévisions de paiements s'élève à 862 900 DT (environ 508 000 USD). Le cumul prévisionnel des paiements au 30 juin 2015 est estimé à 1 270 000 DT (746 000 USD) qui est au-dessous des estimations indiquées ci-dessous.

Activités	Montant estimatif DT
Rémunération de l'expert en S&E	33000
l'étude sur les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PN	93296,000
Etude sur le plan de formation	63056,000
Recrutement de l'institution partenaire UTSS	64078,356
Acquisition de 30 mobylettes	49470,015
Acquisition de matériel de transmission	90 000
Acquisition de matériel éco-garde	85 000
Acquisition de matériel vétérinaire	90 000
Complément matériel informatique pour DGF et ONTT	25 000
Complément matériel bureautique pour DGF et ONTT	20 000
Mise en œuvre des microprojets (micro-financement)	250 000
Total	862 900

Déversements Prévus (en USD Million) selon le PAD

Année Fiscale	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Annuel	0.15	0.65	1.24	1.24	0.70	0.30	0.00
Cumulé	0.15	0.80	2.04	3.28	3.98	4.27	4.27

IX. Autres aspects

Diffusion de l'information Site web

Afin d'informer le grand public et de le sensibiliser sur le projet, tous les rendus les rapports, documents du projet, ainsi que les avis des marchés sont publiés sur le Site Web du Ministère de l'Équipement et de l'Environnement (Environnement) sur le lien: <http://www.environnement.gov.tn/index.php?id=198>

Les documents élaborés sont aussi publiés sur les Site du MNARID sur le lien:

<https://menarid.icarda.org/FR/Projects/TECDB/SitePages/Home.aspx>

De même, l'avis général de passation des marchés a été publié sur le site DG Market (de la Banque mondiale) comme est indiqué par le lien ci-après:

<https://clientconnection.worldbank.org/servlet/secmainssl?pagePK=64214945&piPK=64214946&theSitePK=257204&menuPK=64817567&Context=GPN&highlightIndex>

X. Conclusions générales:

D'importants efforts ont été consentis pour une bonne mise en œuvre des différentes activités prévues et la bonne coordination avec les différentes administrations concernées et ce par la tenue des différentes réunions de concertation et ateliers de discussion ou de formations, la plus part des activités prévues sont engagées, et ce malgré des difficultés la multitude d'institutions intervenantes et l'aspect multidimensionnel et pluridisciplinaire du projet.

Les activités de la composante 1 et 3 sont relativement avancées et sont en cours de réalisations. La composante 2, qui d'ailleurs la plus significative de point de vue investissements sur terrain ou par la sélection de l'Agence partenaire d'exécution locale est de nature à accélérer la mise en place du projet et du partenariat effectif avec la population locale et les différents intervenants et promoteurs est aussi engagée.

En termes financier les engagements ont connues une augmentation significative par rapport au premier semestre et sont sujet à une augmentation jusqu'à fin 2014. Les décaissements sont encore faibles vu le délai de réalisation des activités engagées et il est prévu que ces aspects seront plus importants pendant l'année prochaine.

Toutes les dispositions (organisationnelles et, institutionnelles) ont été prises en vue d'assurer l'accroissement de la cadence de réalisation et l'exécution des différentes composantes du projet. Le système suivi-évaluation est mis en place et sera en ligne incessamment

Les experts recrutés sont mobilisés en vue d'assurer la réalisation des différentes composantes du projet selon les normes du projet et dans les meilleurs délais.

La constitution d'un réseau de parcs à vocation écotouristique assurant une meilleure conservation de la diversité floristique et faunistique et garantissant un développement durable avec ses dimensions sociale, économique et environnementale reste un objectif majeur du projet.

ANNEXES

Annexe N°1 : Tableau synthétique d'avancement des activités

Annexe N° 2 : PV des réunions

Annexe N°1 : Tableau synthétique d'avancement des activités

Projet : Ecotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie » N° TF0136361
Organisme : Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
Budget: Total 9,05 million US\$ **DON FEM** 4,27 million US\$ **Cofinancement:** 4,78 million US\$
Date Signature accord de Don : 05 mars 2013
Date de démarrage : 22 mai 2013
Date d'achèvement : 31 juillet 2018

Composant es	Activités	Réalizations	Suivi	Recommandations / Observations
Composante 1: Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, et le développement de l'écotourisme	Sous-Composante 1.1: Renforcer le cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des aires Protégées			
	Des analyses légales et le développement d'un projet pour la future législation de la gestion des PN.	Plusieurs réunions ont été organisées par l'UCP avec les différentes parties prenantes (DLEAJ, DGF, ONTT) pour s'accorder sur les TDRs de cette mission, aux termes de ces réunions et particulièrement celle du 24 novembre 2014, le dossier de consultation pour le recrutement d'un bureau d'études a été approuvé et la consultation sera publiée en début décembre 2014.	Recrutement prévu début 2015	Renforcer davantage la coordination avec la DGF et Direction Juridique du Ministère Agriculture
	Des analyses institutionnelles et développement d'un projet "organisme autonome" pour la gestion des PN,			
	Développant une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme	Des efforts ont été consentis pour choisir un bureau d'études qui sera chargé de cette mission, et suite à la réalisation de toutes les procédures d'identification d'un consultant, le projet de contrat n'a pas été signé, et a été décidé de refaire la consultation et ce en actualisant les TDRs par l'introduction un expert environnementaliste dans l'équipe à proposer.	Re-lancement de la consultation après coordination avec les parties prenantes	
	Composante 1.2: Renforcement des capacités locales et nationales dans la gestion durable de terres et la préservation de la biodiversité en utilisant une approche de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN)			
	Renforcement des capacités techniques pour la gestion des PN dans les PN :			
	a-Acquisition des équipements informatiques	Suite à une consultation publiée et l'acquisition des équipements informatiques pour le renforcement des directions régionaux chargées de la gestion des trois parcs nationaux, ces équipements ont été mis à la disposition aux trois arrondissements des forêts (Sidi Bouzid, Tozeur, et Kébili).	un deuxième lot de matériels informatique sera acquis pour renforcer la DGF et l'ONTT.	Cette consultation sera publiée en décembre 2014, et ce suite à l'actualisation du PPM
	b-Renforcement par Matériels roulants			
b-1-Les voitures	Dans le cadre du renforcement des capacités, et pour la bonne gestion des PNx ; il est prévu dans le plan de passation des marché sous la rubrique : Fournitures et travaux dont le Montant est estimés à 120.000 dollars américain et imputé 100% sur le don FEM, l'acquisition de 03 véhicules Tout Terrains pour les trois parcs			

		(Bouhedma, Dghoumes et Jbil) et une voiture pour le coordinateur du Projet. Ce matériels a été acquis et mis à la disposition des bénéficiaires		
	b-2- Les mobylettes	Contrat signé en date du 19 novembre 2014 avec la Société « I.TU.CY » qui a proposée la marque PEUGEOT pour un prix total de quarante et un milles neufs cent vingt trois dinars sept cent quarante millimes hors TVA (41 923,740 DT HT) et de quarante neufmilles quatre cent soixante dix dinars quinze millimes Toutes taxes Comprises (49.470,015 DT TTC).	Acquisition et livraison aux 03 parcs	
	C-Renforcement par Matériels Bureautiques	Un premier lot de ce matériel a été acquis et mis à la disposition des bénéficiaires,	Un 2 ^{ème} lot sera acquis au profit de la DGF et l'ONTT	La consultation sera publiée en 12/ 2014, suite à l'actualisation du PPM.
	E- Renforcement par Matériels éco-garde.	Suite à une coordination avec le DGF, une consultation pour des équipements éco-gardes a été lancée en date du 14 et 15 novembre 2014, le dernier délai de remise des offres est prévu pour 04 décembre 2014	Achever les procédures et livraison aux 03 parcs	
	F- Renforcement par matériels vétérinaires	Suite à une coordination avec le DGF, une consultation pour des matériels vétérinaire lancée en 22 et 23 novembre 2014, le dernier délai de remise des offres est prévu pour 18 décembre 2014.	Achever les procédures et livraison aux 03 parcs	
	G-Renforcement par matériels de transmission	Suite à une coordination avec le DGF, une consultation pour des matériels de transmission a été lancée en date du 31 octobre et 01 novembre 2014, le dernier délai de remise des offres est le 24 /11/ 2014.	Achever les procédures et livraison aux 03 parcs	
Renforcement des capacités des parties concernées dans les PN ciblés par le biais de formation				
	Les programmes de formation	Pour la réalisation de cette mission, un groupement de bureaux d'études « FMC/GEREP » a été recruté dont le contrat a été signé en date du 24 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 27 octobre 2014 pour un montant de 63 056.000 DT TTC.		
Activités de sensibilisation à l'environnement, y compris la production et la diffusion de matériel éducatif sur l'environnement				
	Edition des documents de sensibilisations	Des brochures ont été éditées et diffusées, ces documents sont comme suit : - Mille (1000) exemplaires de la brochure sur le projet en deux langues (arabe	A diffuser davantage	

		<p>et français)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois milles (3000) exemplaires pour les trois guides en deux langues (arabe et français), soit 1000 exemplaires en deux langues (arabe et français) pour chaque parc. 		
	Etablissement du système S&E du projet	Système établie et installé à la DOMI	Compléter les informations	Mettre le système en ligne
Composante 2: Appuyer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans les 3 PN et leurs zones adjacentes	Composante 2: Appuyer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans les 3 PN et leurs zones adjacentes			
	Sous-Composante 2.1: Mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PN.			
	Mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les Plans de Gestion des PN, à travers la fourniture de biens et de travaux publics	Un bureau d'études « ECOSUD » a été recruté dont le contrat a été signé en date du 30 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 05 novembre 2014 pour un montant de 93 296.000 DT TTC.	Bien coordonner cette mission	
	Recrutement d'une institution partenaire qui sera sélectionnée par le biais d'un processus de sélection concurrentiel	L'UTSS a été définitivement choisi pour la réalisation de cette mission et dont les différentes parties concernées ont approuvé ce choix. Le contrat sera signé en fin novembre 2014 dont le montant s'élève à 181 081.018 DT HTVA. Un atelier régional sera organisé en décembre 2014 pour le lancement de cette activité importante.	Signature du contrat	Organisation d'un atelier en décembre 2014
	Création au niveau de chaque parc une Commissions Consultatives Scientifiques et Techniques	Les Trois CCSTs ont été créées avant la rentrée en vigueur du projet. Bouhedma(12 avril 2013) ; Dghoumes(avril 2013) ; Jbil(29 avril 2013)		
	Diagnostic des potentialités écotouristiques des trois parcs nationaux (Bouhedma, Jbil, et Dghoumès) :	Réalisation d'un rapport sur les potentialités écotouristiques des trois parcs nationaux (Bouhedma, Jbil, et Dghoumès) sur les	Publication et Diffusion	
	réalisation d'un guide pratique sur l'évaluation environnementale et sociale des activités du projet	Guide élaboré	Publication et Diffusion	
Composante 3 : Gestion de Projet	Sous-Composante 3.1 : Appuyer les structures du Ministère de l'Environnement (DGEQV) et unités dans la gestion et la mise en œuvre du Projet à travers la fourniture de biens, services de consultants et formations.			
	Création de l'UCP	UCP Créée en date du 25 mai 2013 3 Cadres de la DGEQV (Coordinateur, Responsable .PM+ - Responsable Gestion .A F)		
	Renforcement de l'UCP par 3 consultants	Recrutement fait: -Experte en écotourisme, -Expert en Evaluation Environnementale et Sociale		Les contrats des experts en écotourisme et l'experts évaluation environnementale et sociale ont pris fin en date du 20 /11/ 2014

		-Expert en suivie Evaluation		
	Convention avec les partenaires	Toutes les conventions sont signées		Renforcer la coordination
	Visites terrain	Plusieurs visites de terrains ont été réalisées	Une visite est prévue en décembre 2014	Augmente la fréquence des visites
	Création des Commissions scientifiques et techniques dans les 03 CRDAs	Les trois Commissions sont créées	activation de ces commissions	
	Ateliers et réunions de concertations	Plusieurs réunions de suivie et de coordination ont été réalisés.	Augmente la fréquence des réunions	
	Réalisation des sessions de formations Thématiques	Des sessions de formations thématiques aux profits des gestionnaires des parcs, responsables régionaux (Environnement et ONTT) ont été réalisées comme suit : 1. Thème suivie/évaluation : -17 juillet 2014, 27 août 2014, 15&3 septembre 2014, avec DGEQV/DOMI - 31 octobre 2014 CRDAs Tozeur et Kébili 2. Thème écotourisme : -12 novembre 2014 CRDA Sidi Bouzid -13 novembre 2014 CRDAS Tozeur -14 novembre 2014 CRDA Kébili 3.Thème évaluation environnementale et sociale : - 06 novembre 2014 BE ECOSUD -12 novembre 2014 CRDA Sidi Bouzid -13 novembre 2014 CRDAS Tozeur -14 novembre 2014 CRDA Kébili		Continuer les efforts et élargir le public cible (ONGs autres acteurs publics ou privés...)

REPUBLIQUE TUNISIENNE
---◆---◆---◆---
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
---◆---◆---◆---
Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie



Projet d'éco-tourisme et de conservation de la biodiversité désertique en Tunisie

Don FEM N° 013636 TUN/BM

**Procès Verbal de la réunion d'avancement de la composante-3: Installation du dispositif de
S&E du PECBD à la DOMI**

DOMI, le 15 septembre 2014

I- OBJET DE LA REUNION :

Dans le cadre du projet d'éco-tourisme et de conservation de biodiversité désertique en Tunisie, une réunion de coordination a été organisée le lundi 15 septembre 2014 à 10h30 à la DGEQV au Ministère de l'Environnement. l'objectif de cette réunion est :

1. l'état d'avancement des différentes activités du PECBD;
2. La présentation de l'état d'avancement de la mission de S&E du PECBD
3. la planification des visites de terrain

II- LISTE DES PRESENTS:

Il été présent à cette réunion :

- ❖ Mustapha LAROUÏ
- ❖ Abdessalam HAMMAMI
- ❖ Nassima AYADI: Expert écotourisme
- ❖ Ali Ferchichi : Expert environnement
- ❖ Abderrazak OUERTANI: Expert S&E

III- DEROULEMENT DE LA REUNION :

La réunion a démarré par la présentation de l'état d'avancement des activités présenté par M Laroui, suivi de la planification avec les experts des réunions de coordination avec les acteurs centraux, régional et locaux et l'élaboration du programme prévisionnel des réunions et des visites des PN. Durant la même réunion, une présentation de l'état d'avancement du dispositif de S&E a été présenté par M. OUERTANI.

a- Etat d'avancement des activités du PECBD:

1. les procédures de passation des marchés ont été allégées par l'application des procédures de la BM
2. l'avenant au contrat de l'expert écotourisme a été signée le 20 juillet 2014
3. concernant l'étude du développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication, l'UCP a lancé la consultation des bureaux d'études. Le dépôt des offres techniques et financières est prévue pour le 22 septembre 2014
4. le contrat relatif au matériel roulant au profil des CRDA est signé. la mise à disposition est en cours;
5. en ce qui concerne le recrutement de bureau d'études de formations, l'ouverture des offres est prévue le 15 octobre 2014
6. le contrat de l'étude sur les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PN est en cours dépouillement technique. la mise en œuvre est prévue pour fin octobre au plus tard;
7. l'offre relative au recrutement de l'institution partenaire est en cours de dépouillement financier. la mise en œuvre est prévue pour le 15 octobre 2014

b- Etat d'avancement du dispositif de S&E du PECBD:

M OUERTANI a précisé que la conception de la base de données de S&E du PECBD est achevée. une copie numérique de la GEODATABASE a été fournie à l'UCP le 3 septembre 2014 et installé chez M. Dridi à la DOMI, qui l'a sauvegardé dans son système. Durant l'installation du dispositif, l'expert a présenté au technicien DOMI qui se chargera de la gestion de la base de donnée l'afficher des indicateurs. Il a expliqué aussi le contenu de la table attributaire de chaque thème, ainsi que les champs à remplir au fur et à mesure de l'avancement de la mission de suivi et d'évaluation du PECBD. Le dictionnaire des données a été remis à M Laroui sous format Word durant la réunion du 15 septembre. le format HTM du dictionnaire sera envoyé par Email le même jours.

L'expert a expliqué aussi que les indicateurs sont représentés sous forme de couche SIG (SHAPEFILE) de forme zonale représentant les limites des 3 parcs Bouhedma, Dghoumes, Jebil. Ils sont projetés dans le système de projection **UTM 32 Datum Carthage**. l'expert a ajouté que toutes les activités du projet réalisées dans les parcs nationaux ou dans les zones environnantes peuvent être facilement intégrées et représentées dans le SIG si les coordonnées géographiques seront fournies par les acteurs.

c- Programme des réunions de coordination et des visites des sites du PECBD:

1. une réunion de coordination avec la DGF, l'ONTT et les autres partenaires est prévue le 23 septembre 2014 à 10h00 à la DGEQV
2. des visites de sites sont prévues à partir du 15 octobre 2014. cette date coïncide avec le démarrage du projet oasis. Des formations seront organisées aux profils des principaux acteurs régionaux et locaux dans les domaines de l'écotourisme, l'environnement et le S&E. un programme d'activités sera établi à cet effet par les experts. ce programme sera remis à l'UCP pour approbation. Des visites des PN par l'expert de S&E et l'UCP seront organisées durant la même période. ces visites auront pour objectif de: désigner les antennes et les points focaux, de présenter les procédures de collecte des données aux acteurs locaux et de former les antennes qui seront chargées de la collecte des données;

REPUBLIQUE TUNISIENNE
---◆---◆---◆---
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
---◆---◆---◆---
Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie



Projet d'éco-tourisme et de conservation de la biodiversité désertique en Tunisie

Don FEM N° 013636 TUN/BM

Procès Verbal de la réunion sur l'état d'avancement du projet

DGEQV, le 23 septembre 2014

1. OBJET DE LA REUNION :

Dans le cadre du suivi du projet d'éco-tourisme et de conservation de biodiversité désertique en Tunisie, une réunion d'état d'avancement du projet s'est tenue le mardi 23 septembre 2014 à la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie au Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable. L'ordre du jour de cette réunion étant :

4. La présentation de l'état d'avancement des activités du projet ;
5. La tenue d'un atelier régional de sensibilisation ;
6. Le planning des prochaines activités du projet.

2. LES PARTICIPANTS A LA REUNION

Ont été présents à cette réunion les membres de l'Unité de Coordination du Projet, les experts, les représentants de la DG forêts et de l'ONT (liste des présents en annexe 1.)

3. DEROULEMENT DE LA REUNION

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été discutés :

3.1. Avancement du projet

M. Mustapha Laroui, coordinateur du projet, a passé en revue l'état d'avancement des différentes composantes et activités du projet conformément aux recommandations de la Banque Mondiale formulées lors de la seconde mission d'appui à la mise en œuvre du projet (du 23 au 27 juin 2014). En effet, il a porté des précisions sur les points suivants :

8. Les procédures de passation des marchés ont été allégées par l'application des procédures de la BM,
9. L'avenant au contrat de l'expert écotourisme a été signé le 20 juillet 2014
10. Concernant l'élaboration d'une « Stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme en Tunisie », l'UCP a lancé la consultation des bureaux d'études. L'ouverture des offres techniques et financières est prévue pour le 23 septembre 2014
11. Le contrat relatif au matériel roulant au profit des CRDA est signé. Des attestations de vente ont été établies au nom des trois CRDAs Kébili, Tozeur et sidi Bouzid qui ont accusé réception (sauf Kébili) de ces attestations afin de demander les PE auprès des services régionaux compétents.
12. En ce qui concerne le recrutement du bureau d'études de formations, l'établissement du contrat est prévu le 15 octobre 2014.
13. Le contrat de l'étude sur les investissements prioritaires identifiés dans les plans de gestion des PN est en cours dépouillement technique. La mise en œuvre est prévue pour fin octobre 2014;
14. Le dossier relatif au recrutement de l'institution partenaire est en cours de dépouillement financier. La mise en œuvre est prévue pour fin octobre 2014,
15. La conception de la base de données de S&E du PECBD est achevée. Une copie numérique de la GEODATABASE a été fournie à l'UCP le 3 septembre 2014 et installé à la DOMI, qui l'a sauvegardé dans son système. Les indicateurs sont représentés sous forme de couche SIG (SHAPEFILE) de forme zonale représentant les limites des 3 parcs Bouhedma, Dghoumes, Jbil. Ils sont projetés dans le système de projection **UTM 32 Datum Carthage**.

3.2. Organisation de l'atelier de sensibilisation.

Cet atelier sera une opportunité de sensibiliser les autorités régionales, la société civile, la population locale sur le projet, les informer de l'état d'avancements des différentes activités menées et ce sera une occasion de démarrage et de mise en œuvre des sous projets communautaires.

Les participants, notamment la Direction Générale des Forêts ont suggéré l'organisation de l'atelier à Douz. Ce choix est dicté par l'importance des opportunités écotouristiques de ce parc et aussi par l'existence d'activités écotouristiques et d'opérateurs dans la zone ;

Au terme des discussions il a été convenu d'organiser l'atelier à la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2014, après la signature du contrat de recrutement de l'institution partenaire, sinon l'atelier sera organisé en décembre 2014 et ce à cause du calendrier politique (élections législatives et présidentielles et activités subséquentes) ;

(Un programme provisoire de l'atelier est présenté en annexe 2)

3.3. Acquisition du matériel :

M. Mustapha Laroui a passé en revue les acquisitions en matériel prévus par le projet. Les engagements suivants ont été formulés :

- Une consultation pour l'acquisition des mobylettes pour les éco-gardes des 03 parcs Nationaux sera lancée au cours de la semaine du 29 septembre au 03 octobre 2014 et ce après finalisation des caractéristiques de ce matériel qui doit être vérifié et approuvé par la DGF et les 03 CRDAs concernées. Il est à remarquer que l'UCP a déjà envoyé par mail en date du 19 septembre 2014 une proposition de caractéristiques de ce matériel et un autre e-mail sera envoyé en guise de rappel avec le dossier de consultation avant le 26 septembre 2014.
- Faisant suite aux recommandations de la Banque Mondiale formulées lors de la seconde mission d'appui à la mise en œuvre du projet, la DGF et l'ONTT sont appelés à proposer leurs besoins en matériel informatique et fourniture bureautique qui seront destinés au renforcement des cadres de ces administrations chargés de suivi et mise en œuvre du projet. Les montants de ces fournitures est de (20.000 dt) mille dinars pour la fourniture et informatique et de (5.000 dt) cinq mille dinars pour les fournitures bureautiques.
- Des dossiers de consultation pour l'acquisition de certains équipements spécifiques aux parcs, ci-dessous mentionnés, devront être préparés conjointement avec la DGF :
 - o Le matériel de communication (radios) d'un montant de (90.000dt) quatre vingt dix dinars,
 - o Le matériel vétérinaire (pour faune dans l'enclos) d'un montant de (90.000dt) quatre vingt dix dinars,
 - o Les équipements des éco-gardes.

3.4. Divers :

-
- Il a été aussi exposé que l'UCP a élaboré deux importants documents, (ont été envoyés en date 19 septembre 2014 du à la DGF, l'ONTT et les trois CRDAs pour avis et éventuelles remarques et suggestions) qui sont :
- Diagnostic des potentialités écotouristiques des parcs nationaux de Jbil (Kébili), Bouhedma (Sidi Bouzid), et Dghoumes (Tozeur) : élaboré par M. Nassima Ayadi/ experte en écotourisme,
 - Guide de l'évaluation environnementale et sociale : élaboré par M. Ali Ferchichi expert en évaluation environnementale et sociale

Ces documents seront édités et distribués après leurs approbation par les différentes parties.

- La discussion a abordé aussi les termes de références pour le recrutement d'un expert juriste afin de proposer un ou des projet(s) de texte(s) modifiant/complétant ou portant refonte du cadre législatif, réglementaire et institutionnelle sur les aires protégées et qui intégrerai(en)t des dispositions explicites et spécifiques relatives au tourisme durable (écotourisme)". Ces TDRs ont été exposés et discutés lors du comité de pilotage en mai 2014 et lors de diverses réunions avec la Banque mondiale.

7. RECOMMANDATIONS:

Avant de clôturer la réunion, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Soutenir les efforts de l'UCP pour la mise en œuvre des différentes activités lancées, et ce par l'achèvement des procédures de recrutement des prestataires qui seront chargés de :
 - a. La stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme en Tunisie,
 - b. Identification des besoins en formation et élaboration d'un programme de formation et de sensibilisation
 - c. L'étude sur l'amélioration de l'infrastructure au niveau des parcs nationaux,
 - d. La mise en œuvre des sous projets communautaires,
2. Lancement de la consultation relative à l'acquisition des mobylettes au cours de la première semaine d'octobre 2014
3. La DGF et l'ONTT formuleront leurs besoins en matériels informatiques et bureautiques avant le 10 octobre 2014
4. La DGF est amené à préparer conjointement avec l'UCP les dossiers de consultation pour l'acquisition de certains équipements spécifiques aux parcs, notamment :
 - Le matériel de communication (radios)
 - Le matériel vétérinaire (pour faune dans l'enclos)
 - Les équipements des éco-gardes.
5. Organiser l'atelier à la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2014 ou en décembre 2014
6. Les termes de références pour le recrutement d'un expert juriste dans leur version définitive doivent être envoyés avant le 10 octobre 2014 aux présents pour avis, remarques et suggestions avant de passer la consultation de recrutement. (Les TDRs sont présentés en annexe 3).

La réunion a été clôturée à 13h.

Les ANNEXES

1. liste des présents

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 ...
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
 DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
 DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 ...
 Direction Générale de l'Environnement
 et de la Qualité de la Vie
 DEMN/UCP

Projet Ecotourisme et conservation de la biodiversité désertique
Réunion de Coordination du 23 septembre 2014 /DGEOV

Liste des présents

Nom et Prénom	Etablissement	TEL/Fax	mail	Signature
Yannick Nidi	DGEOV	2012809	annick.nomada@minedev.tn	
Aboul Habib	DCF	31891491	habibaboul201@yahoo.fr	
Nassima Ayedi	Consultant / UCP	22861155	nass_ayedi@yahoo.fr	
Samir Sami	ONTT	91441681	ghurism38@yahoo.fr	
Hélène Soussi	DGEOV	70128644	hania_khouche@yahoo.fr	
H. Khaled	Consultant	98433995	h.khaledi1@yahoo.fr	
Youssef Haddad	UCP			
Karim Toufik	DGEOV	70128644	karim_toufik@yahoo.fr	

2. Programme provisoire de l'atelier :

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 ---◆---◆---◆---◆---
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**
 ---◆---◆---◆---◆---

Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

	<p>Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie (PECBD)</p> <p>Atelier régional de sensibilisation,</p> <p>Une journée et demi</p> <p>Proposition d'un programme</p>
---	--

Thèmes	Responsables	Public cible
<p><u>1^{ère} journée</u></p> <p><u>Matinée</u></p> <p>-Mot de bienvenue</p> <p>-Présentation du PECBD et de la composante 2-2 : représentant de la DGEQV</p> <p>-Problématiques et enjeux de la diversité biologique dans les PNx : représentant DGF</p> <p>-Pause café</p> <p>-Développement communautaire : approches et retour d'expérience</p> <p>- Débat</p> <p>Pause déjeuner</p>	<p>-Représentant DGEQV (modérateur)</p> <p>-Représentant Secrétariat d'Etat au Développement Durable</p> <p>-Représentant DGF</p> <p>-Représentants d'ONG : UTSS et ONG locale</p>	<p>-Acteurs régionaux</p> <p>-Représentants ministère de l'environnement : central et régional</p> <p>-Représentants de la DGF : central et régional (CRDA, conservateurs)</p> <p>-Représentants de l'ONTT : central et régional</p> <p>-Agence partenaire : trois équipes</p>
<p><u>Après-midi</u></p> <p>Ecotourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concept : outil de développement territorial - Principales potentialités écotouristiques des PNx (Bouhedma, Jbil, Dghoumès) - Recommandations en vue de la promotion de l'écotourisme dans les PNx <p>Débat</p> <p>Pause café</p>	<p>Nassima Ayadi</p>	<p>-Représentant Banque Mondiale</p>

<p>Suivi Environnemental et social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes et objectifs du SES - Acteurs impliqués (structure organisationnelle) - Procédures et outils <p>Débat</p>	<p>Ali Ferchichi</p>	
<p><u>2^{ème} journée</u></p> <p><u>Matinée</u></p> <p>Système de suivi et évaluation du PECBD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs et principes - Structure organisationnelle (acteurs impliqués) - Présentation du système de S&E (indicateurs, base de données, SIG...) 	<p>Abderrezak Ouertani</p>	

3. Les TDRs pour recrutement d'un expert Juriste

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'MENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT D'ETAT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DGEQV/DLEAJ

Projet "Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie" (PECBD)

Composante 1 (i)

TERMES DE REFERENCE

CONSULTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT JURISTE

I. Cadre Général

Le Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique, d'un coût global de USD 9 millions dont un don du FEM de USD 4,27 millions sous le FEM-4, s'inscrit dans le cadre du Programme MENARID du FEM qui est composé de 13 projets d'investissements répartis en Algérie, Egypte, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie et Yémen et exécutés par la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque mondiale. L'objectif du programme MENARID est : (i) de promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles dans les secteurs de production de la région MENA ; et (ii) d'améliorer le bien-être économique et social des communautés cibles à travers la réhabilitation et le maintien des fonctions et de la productivité des écosystèmes.

a. Composantes du projet

Le projet se décline en trois composantes :

Composante 1 : Promotion des conditions favorables pour la gestion des aires protégées, le renforcement de la Gestion durable des terres, et le développement de l'écotourisme :

Il s'agit d'actions de divers ordres visant l'instauration de conditions propices pour la mise en œuvre du projet, sa réussite, et sa pérennité, et ce par (i) le renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des Parcs Nationaux (ii) le renforcement et l'intégration des capacités nationales et locales dans la gestion durable des terres et la préservation de la biodiversité grâce à l'approche de la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN), et (iii) la mise en place du système de suivi-évaluation (S&E).

Composante 2 : Appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion (PAG) des 3 parcs nationaux :

Il est question dans cette composante de (i) mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les plans d'aménagement et de gestion (actualisés et élaborés) des 3 parcs sélectionnés ; Bouhedma, Jbil, et Dghoumes (Voir une description des trois parcs retenus en annexe A), (ii) encourager des partenariats avec les communautés locales autour des PN sélectionnés par la mise en œuvre de programmes de petites subventions, et (iii) promouvoir l'éducation environnementale et réhabiliter les installations de l'écomusée existant dans les parcs concernés.

Composante 3 : Gestion du projet :

Cette composante appuiera la mise en place opérationnelle de l'Unité de Coordination du Projet (UCP)

2.. Objectifs du projet :

L'objectif du projet est de contribuer à la préservation de la biodiversité du désert et à la durabilité des terres désertiques dans 3 parcs nationaux sélectionnés (Bouhedma, Jbil, et Dghoumes) en intégrant le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire. L'approche privilégiée vise en outre la contribution au développement local à travers la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'activités notamment pour les femmes et les jeunes.

3. Structure organisationnelle du projet :

Les partenariats et collaborations entre les différentes structures, institutions et acteurs impliqués dans le projet sont définis et structurés dans un montage conciliant efficacité et efficience. Le pilotage et la gestion du projet s'effectuent aux niveaux central et régional avec une forte proximité avec l'échelon local.

Au niveau régional:

Les Commissions Consultatives Scientifiques et Techniques (CCST) au niveau de chaque CRDAs, sont responsables de la gestion et de la coordination du projet au niveau régional, de l'encadrement des aspects scientifiques et techniques relatifs à la gestion des parcs nationaux. Les CCST veilleront à la mise en œuvre du projet et de ses composantes, et évalueront la pertinence des sous-projets soumis par l'agence d'exécution au niveau local.

Au niveau central :

Agence d'exécution, la DGEQV : La direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie est l'agence d'exécution du projet. Elle assure l'ancrage du projet et est responsable de sa gestion globale.

Unité de Coordination du Projet: La DGEQV intervient par le biais d'une unité de coordination du projet (UCP), elle est composée d'un coordinateur national, d'un spécialiste de passations des marchés, d'un responsable de gestion financière, d'un spécialiste en évaluation environnementale et sociale, d'un spécialiste en écotourisme, et d'un spécialiste en suivi-évaluation.

La DLEAJ : direction de support par rapport aux directions de métiers. Elle est chargée d'élaborer et, le cas échéant, de piloter l'élaboration de tous les textes juridiques nécessaires pour une mise en œuvre effective des projets et programmes gérés par les directions de métiers du ministère. C'est à ce titre qu'elle est partie prenante au présent projet.

Comité de Pilotage National (CPN): Est la structure de supervision du projet au niveau stratégique. Il définit la stratégie globale, les directives d'exécution du projet, et assure la coordination entre les activités sectorielles. Le CPN valide les PTBA (plans de travail et budgets annuels).

II. Cadre de la présente activité

Les différentes études réalisées par le Ministère chargée du Développement Durable, en 2009, sur le développement stratégique de l'écotourisme en Tunisie, et l'analyse des cadres juridiques nationaux relatifs aux aires protégées ont mis l'accent sur le fait que dans le droit tunisien il n'existe pas de texte cadre relatif aux aires protégées. Le droit de ces espaces demeure dispersé entre différents textes (code forestier 1988 et les textes qui le modifient ou le complètent, code du patrimoine 1994, loi relative aux parcs urbains 2005, loi portant création de l'APAL 1995, loi relative aux aires marines et côtières protégées 2009).

Ainsi, la proposition d'un cadre juridique et institutionnel spécifique pour la gestion des aires protégées est une des actions prioritaires pour la durabilité de gestion des espaces et des espèces.

III. Objectifs de l'activité 1(i)

L'activité 1(i), pilotée au niveau central, s'intègre dans la composante 1 du projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie. Elle correspond spécifiquement à la première sous composante, libellée comme suit dans le projet:

"Réforme nationale législative, réglementaire et institutionnelle du cadre de gestion des aires protégées régies par le code forestier et impulsion du renforcement de l'effectivité de la mise en œuvre de la législation et de la réglementation relative à la classification des réceptifs d'hébergement.

L'objectif final est de proposer un ou des projet(s) de texte(s) modifiant/complétant ou portant refonte du cadre législatif, réglementaire et institutionnelle sur les aires protégées et qui intègrerai(en)t des dispositions explicites et spécifiques relatives au tourisme durable (écotourisme)".

IV. Consistance de l'activité (missions de l'expert)

a. Cadrage de la composante 1(i) : Définition du périmètre:

composante 1(i) est destinée. Il est fondamental qu'ils soient associés en amont de la réflexion globale.

- Définir les parties prenantes (Administrations, établissements publics, société civile.
- Définir les besoins de l'administration bénéficiaire (SEDD/Ministère de l'agriculture) en s'assurant que ces besoins répondent aux attentes exprimées par les bénéficiaires finaux et les parties prenantes. L'analyse des besoins se fait en termes fonctionnels et non en termes de solutions (J'ai besoin de telle et de telle chose ...).
- Identification et définition globales des problématiques posée par le cadre juridique et institutionnel en vigueur relatif aux espaces naturels protégés et au tourisme durable.
- Identification des objectifs spécifiques et des résultats à atteindre pour chaque objectif.
- Définition des termes contractuels de la mission de l'expert ou de l'équipe des experts en concertation avec les parties prenantes bénéficiaire et les utilisateurs finaux et leur validation par l'administration bénéficiaire.
- Définition et mise en place des conditions organisationnelles **de la composante 1(i)** (COPIL, Tableau de bord pour le suivi de la réalisation du projet, Définition du plan de communication entre l'équipe en charge **de la composante 1(i)** et le ou les s expert(s) (But : action et réaction rapide, efficace et de qualité)).

b. Mise en œuvre de la composante 1(i)

- Déclinaison de chaque objectif spécifique identifié en actions et chaque action en tâches.
- Planification de l'exécution des tâches en définissant le qui fait quoi ? comment ? et quand ? Cette planification est définie en concertation avec les bénéficiaires et son exécution ne peut avoir lieu sans l'acceptation de ceux-ci.
- Propositions de solutions concrètes aux problématiques et aux besoins identifiées auprès des utilisateurs finaux et des parties prenantes.
- Les solutions sont à envisager sous formes de plusieurs scénarios.
- Chaque scénario envisagé est :
 - ✓ explicité par rapport à des critères clairs, notamment :
 - ses incidences sur les textes juridiques en vigueur (identifier explicitement les dispositions concernées avec explication des raisons)
 - ses incidences sur les institutions existantes (explication du processus de cet impact)
 - Et, le cas échéant, l'adoption de nouveaux textes. si besoin
 - ✓ et évalué par rapport à une analyse SWOT.

- Choix d'un scénario ou d'une combinaison de scénarios à retenir parmi ceux proposés

c. Propositions de projet(s) de texte(s) modifiant/complétant ou portant refonte du cadre législatif et réglementaire sur les espaces naturels protégés et sur la promotion du tourisme durable.

V. Concertation avec les partenaires concernés

L'expert est tenu de réaliser sa mission en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et nationaux du projet.

Au niveau régional : les CRDAs, représentations régionales des divers administrations,

Au niveau central : la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, la Direction Générale des Forêts, l'Office National du Tourisme Tunisien, les différentes directions et instances juridiques

La concertation sur terrain (administration régionales, ONG, population locale) est évaluée à environ 20 jours de travail effectif.

VI. Conditions de participation : Qualifications requises

La présente consultation s'adresse aux Experts et juristes en droit de l'environnement avec une :

- Expérience probante et avérée dans la pratique de la rédaction des textes juridiques.
- Maîtrise du droit international et européen en la matière (les textes proposés vont permettre une mise en œuvre du droit international de l'environnement et un rapprochement avec la législation européenne)
- Connaissance de la réalité de l'Administration tunisienne.
- Expertise confirmée avec références à l'appui
- Maîtrise des langues arabe et française (la rédaction les projets de textes proposés devant être rédigés en arabe, puis traduis en français).

- Maîtrise de l'enquête sur le terrain et expérience probante et avérée dans le domaine de l'analyse et de l'étude des comportements en matière environnementale (freins et moteurs du passage à l'action, aspects culturels, économiques et politiques)

- Connaissance de la réalité du milieu rural tunisien.

Expérience de formateur en induction du changement comportemental par la norme juridique.

VII. Durée de la mission

La durée de la mission est estimée à *six (06) mois avec présence sur site* y compris les 20 jours de travail sur terrain.

VIII. Livrables attendus

a. Rapport de cadrage de la composante 1(i) .

- Organisation d'un atelier de travail (n°1)
- Modification du rapport à la lumière des recommandations de l'atelier en question.
- Validation du rapport par le bénéficiaire.

b. Rapport sur la mise en œuvre du projet.

- Organisation d'un atelier de travail (n°2)
- Modification du rapport à la lumière des recommandations de l'atelier en question.
- Validation du rapport par le bénéficiaire.

c. Rapport portant proposition des textes.

- Organisation d'un atelier de travail (n°3)
- Modification du rapport à la lumière des recommandations de l'atelier en question.
- Validation du rapport par le bénéficiaire.

IX. Documents disponibles

Une documentation est disponible en ligne sur le site du Ministère chargé du Développement Durable (www.environnement.gov.tn), aussi au niveau de l'Unité de Coordination du Projet (UCP, relevant de la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie) et au niveau de la Direction de la Législation Environnementale et des Affaires Juridiques.

Cette documentation concerne principalement :

- Les différents documents du Projet « Ecotourisme et conservation de la Diversité Biologique Désertique en Tunisie »
- L'étude stratégique sur le développement de l'Ecotourisme en Tunisie (Rapports Phase 1, 2, 3 et de synthèse), Avril 2009.
- L'étude relative à l'évaluation de la législation sur les aires protégées en Tunisie : Rapport sur l'Introduction du droit tunisien des aires protégées note méthodologique, liste des Textes Juridiques, Aout 2009.
- Le projet du code de l'Environnement ...

En outre, l'expert élaborera une bibliographie aussi exhaustive que possible

X. Assurance, frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres :

Le Consultant prend toute mesure appropriée pour s'assurer en effet l'assurance maladie et la participation à un régime de pension relèvent de la responsabilité du consultant.

Lors des déplacements, et visites des divers administrations (centraux ou régionaux) Le consultant doit prévoir toutes les dispositions nécessaires quant à son assurance, prise en charge, moyens de transport, hébergement, nourritures, ...etc

Les frais inhérents à la police d'assurance, au régime de prévoyance et de retraite, aux déplacements, restauration, hébergement et tout autre frais nécessaire pour la bonne exécution de la mission durant les 6 mois sont à la charge du consultant.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
---◆---◆---◆---
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
---◆---◆---◆---
Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie



Projet « Eco-tourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie »

Don FEM N° 013636 TUN/BM

Procès Verbal de la réunion d'avancement des activités du PECBD

24 Novembre 2014

I- OBJET DE LA REUNION :

Dans le cadre du projet « Ecotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie », une réunion de coordination a été organisée le lundi 24 novembre 2014 à 10h30 à la DGEQV au Ministère de l'Environnement. L'ordre du jour de cette réunion a porté sur:

8. l'état d'avancement des différentes activités du PECBD;
9. Préparation de la 3^{ème} mission d'appui à la mise en œuvre du projet écotourisme et conservation de la Diversité biologique désertique
10. la planification des étapes futures dont les visites de terrain ;
11. des questions diverses.

II- LISTE DES PRESENTS:

Etaient présents à cette réunion :

- ❖ M. Nabil Hamada : Directeur de l'Ecologie et des Milieux Naturels
- ❖ M. Sami Gharbi : Office National du tourisme Tunisien
- ❖ Mustapha LAROUI : Coordinateur du projet
- ❖ Mme Samia Kchouk : Responsable administratif et financière
- ❖ Abdessalam HAMMAMI : Responsable de la passation des marchés

III- DEROULEMENT DE LA REUNION :

1. Avancement des activités du projet

M. Mustapha Laroui, coordinateur du projet, a passé en revue l'état d'avancement des différentes composantes et activités du projet conformément aux recommandations de la Banque Mondiale formulées lors de la seconde mission d'appui à la mise en œuvre du projet (du 23 au 27 juin 2014) qui sont récapitulés dans le tableau à l'annexe.

La discussion a porté sur les points suivants :

- Une décision de constitution d'une commission interne à l'ONTT qui sera chargée du suivi, sera signée incessamment par la Directrice Générale de l'ONTT.
- L'étude d'élaboration de la stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme, et malgré les efforts qui ont été consentis pour choisir un bureau d'études qui sera chargé de cette mission, et suite à la réalisation de toutes les procédures d'identification d'un consultant, le projet de contrat n'a pas été signé, et a été décidé de refaire la consultation et ce en actualisant les TDRs par l'introduction d'un expert environnementaliste dans l'équipe à proposer. De ce fait il a été décidé que l'UCP actualisera les TDRs avant la mission des experts de la Banque Mondiale prévue du 08 au 17 décembre 2014 et seront soumis à l'avis de l'ONTT avant la publication.
- L'expert suivi évaluation doit aussi se concerter avec l'ONTT (M. Sami Gharbi) pour compléter les informations à introduire dans le système mis en place.
- Une mission de mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation a été initié et les représentants du groupement des Bureaux d'études qui est chargé de cette étude doit rencontrer M. Sami Gharbi le 26 novembre 2014 afin de déterminer les Besoins de l'ONTT en ce sens.

2. Préparation de la 3^{ème} mission d'appui à la mise en œuvre du projet :

Les représentants de la DGEQV ont présentés le projet de programme de la 3^{ème} mission d'appui à la mise en œuvre du projet écotourisme et conservation de la Diversité biologique désertique qui se tiendra du 08 au 17 décembre 2014, et aussi le projet de l'atelier qui aura lieu le 11 décembre 2014 à Douz.

La discussion a porté sur les points suivants :

- Le représentant de l'ONTT a proposé qu'une intervention sur les procédures d'investissements dans le secteur touristique soit programmée lors de l'atelier du 11 décembre 2014, de même il a demandé que le projet prenne en charge de cinq (05) participants à cet atelier.
- Un représentant de l'ONTT participera à la visite du Parc National de Jbil prévue le 12 décembre 2014.
- La DGF prendra part à l'atelier et leurs représentants exposeront les Problématiques de la promotion de l'Ecotourisme dans le domaine forestier.

Une copie de ce PV sera transmise à M. Habib Abid pour information